



## **Dossier Technique et Financier additionnel**

Programme de Soutien au Secteur de  
l'Enseignement Technique et la Formation  
Professionnelle (ETFP) dans le Bassin  
d'Emploi de Mbuji Mayi (EDUKOR)

Réf Enabel : RDC 12 172 11

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Acronymes</b> .....   | <b>3</b>  |
| <b>Fiche d'intervention</b> .....  | <b>4</b>  |
| <b>1 Résumé Exécutif</b> .....   | <b>5</b>  |
| <b>2 Analyse de la situation</b> .....                                     | <b>6</b>  |
| 2.1 Contexte projet .....  | 6         |
| 2.2 Contexte Provincial .....  | 6         |
| 2.3 Contexte national – cadre politique et stratégique du secteur EFE..... | 7         |
| 2.4 Etat d'avancement / bilan .....  | 9         |
| <b>3 Orientations stratégiques</b> .....                                   | <b>12</b> |
| 3.1 Axes stratégiques.....   | 12        |
| 3.2 Principes d'action .....   | 15        |
| 3.3 Critères de sélection.....   | 16        |
| <b>4 Planification Opérationnelle</b> .....                                | <b>16</b> |
| 4.1 Objectifs et résultats attendus .....                                  | 16        |
| 4.2 Activités .....  | 16        |
| 4.3 Synergies / complémentarités .....                                     | 25        |
| 4.4 Cadre logique, indicateurs et sources de vérification. ....            | 25        |
| 4.5 Localisation .....   | 26        |
| 4.6 Bénéficiaires.....   | 26        |
| 4.7 Durée.....   | 26        |
| <b>5 Ressources</b> .....  | <b>27</b> |
| 5.1 Ressources humaines.....   | 27        |
| 5.2 Ressources financières.....  | 27        |
| <b>6 Modalités de mise en œuvre</b> .....                                  | <b>28</b> |
| 6.1 Gouvernance .....  | 28        |
| 6.2 Subsidés et partenariats .....   | 28        |
| 6.3 Suivi des résultats et rapport .....                                   | 28        |
| 6.4 Evaluation et audit .....  | 29        |
| <b>7 Analyse des risques</b> .....   | <b>30</b> |
| <b>8 Annexes</b> .....   | <b>32</b> |
| 8.1 Budget total adapté .....  | 32        |
| 8.2 Budget additionnel détaillé.....                                       | 34        |
| 8.3 Cadre logique et indicateurs .....                                     | 36        |

## Acronymes

|          |   |
|----------|---|
| APC      | Approche par compétences                                      |
| ASBL     | Association sans but lucratif                                 |
| ATI      | Assistant technique international                             |
| BSF      | Bibliothèque sans frontières                                  |
| CATSR    | Comité d'Appui au Travail Social de Rue                       |
| CdA      | Centre d'Application  |
| CFAG     | Centre de formation agricole de Gwaka                         |
| CICM     | Congrégation des Missionnaires de Scheut                      |
| COGES    | Comité de gestion des établissements de l'EPST                |
| COMPAR   | Comité des Partenaires  |
| COPEMECO | Confédération des petites et moyennes entreprise Congolaises  |
| CS       | Convention spécifique   |
| DTF      | Dossier technique et financier                                |
| DYNAMO   | Réseau international des travailleurs sociaux de rue          |
| EFE      | Education Formation Emploi                                    |
| Enabel   | Agence belge de développement                                 |
| ETFP     | Enseignement technique et formation professionnelle           |
| EXETAT   | Examen d'Etat   |
| FAIF     | Fond d'Appui aux Initiatives Féminines                        |
| FEC      | Fédération des entreprises du Congo                           |
| FOPAKOR  | Fédération des Producteurs Agricoles du Kasai Oriental        |
| ITA      | Institut technique agricole                                   |
| ITP      | Institut technique professionnel                              |
| MEPST    | Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique |
| MFPA     | Ministère de la Formation professionnelle, Arts et Artisanat  |
| MFPMA    | Ministère de Formation Professionnelle, Métiers et Artisanat  |
| MIBA     | Minière de Bakwanga   |
| MTR      | Mid term review (Revue à mi-parcours)                         |
| NP       | Enseignant – Non Payé   |
| NU       | Enseignant – Nouvelle Unité                                   |
| PAC      | Parcours d'acquisition des compétences                        |
| PIC      | Programme Intérimaire De Coopération                          |
| PRODDIM  | Projet de Développement Diemu Mukenyi                         |
| PRODI    | Projet Ditunga  |
| PROVED   | Provinces Educationnelles                                     |
| PTF      | Partenaires Techniques et Financiers                          |
| SMF      | Salon des métiers et de la formation                          |
| SSEF     | Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation       |
| UFE      | Unité formation – emploi                                      |

## Fiche d'intervention

|   |   |
|---|---|
| <b>Intitulé</b>                               | Programme de Soutien au Secteur de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) dans le Bassin d'Emploi de Mbuji Mayi (EDUKOR)   |
| <b>N° d'intervention DGCD</b>                 | 3013667   |
| <b>Code intervention</b>                      | RDC 12 172 11   |
| <b>Zone d'intervention</b>                    | Kasaï Oriental et Lomami  |
| <b>Budget total</b>                           | Contribution belge :<br>Selon le DTF original : 10.000.000 EUR<br>Selon l'Echange de lettre (17/10/2019) : 9.000.000 EUR<br>Suite à la décision des COMPAR (11/2019 et 03/2020) : <b>13.000.000 EUR</b>   |
| <b>Institution partenaire</b>                 | Ministère Provincial en charge de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique  |
| <b>Date de début de la Convention Spécif.</b> | 06 novembre 2014  |
| <b>Date de démarrage de l'intervention</b>    | 3 décembre 2014   |
| <b>Date prévue de fin d'exécution</b>         | 31 décembre 2022  |
| <b>Date de fin de la Convention Spécif.</b>   | 05 juin 2023  |
| <b>Durée</b>                                  | De la mise en œuvre de l'intervention :<br>•Selon le DTF : 60 mois, jusqu'à 02/12/2019 et prolongation selon décision SMCL jusqu'au 31/12/2020<br>• <b>Selon la période de transition : 97 mois, jusqu'à 31/12/2022</b><br>De la convention spécifique<br>•Selon le DTF : 84 mois, jusqu'à 05/11/2021<br>• <b>Selon la période de transition : 103 mois, jusqu'à 05/06/2023</b>   |
| <b>Groupes cibles</b>                         | Les apprenants et sortants<br>Les porteurs de projets issus de l'environnement socioéconomique<br>Les employeurs formels et informels<br>Les établissements soutenus<br>Le Ministère EPST de référence  |
| <b>Objectif Global (Impact)</b>               | Un meilleur accès des jeunes, filles et garçons, à une formation de qualité est assuré dans le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, tant formelle que non-formelle et l'offre de main-d'œuvre qualifiée répondant aux perspectives d'emploi ou d'auto-emploi est augmentée, notamment par le renforcement des capacités de certaines institutions et organisations en charge de l'enseignement et de la formation. |
| <b>Objectif Spécifique</b>                    | Un cadre institutionnel et organisationnel amélioré permet aux apprenants, incluant une plus grande proportion de filles, de réussir une formation pertinente et de qualité de qualité incluant des cours pratiques, des stages, et de l'accompagnement à l'insertion professionnelle.  |

|                  |   |  |
|------------------|---|--|
| <b>Résultats</b> | <b>Résultats : DTF initial</b><br><b>R1</b> : Les jeunes apprenants des filières appuyées ont accès à une formation de qualité adaptée aux besoins de l'environnement socio-économique<br><b>R2</b> : L'offre de formation ETFP est adaptée aux besoins du marché de l'emploi (auto-emploi) et le pilotage et la gestion au niveau macro-méso et micro du secteur ETFP est améliorée et garantit une formation de qualité<br><b>R3</b> : Les jeunes apprenants et sortants des filières appuyées ont augmenté leurs perspectives d'emploi, par un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle | <b>Résultats : DTF additionnel</b><br><b>R1 La coordination, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP sont améliorées par l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements</b><br><b>R2. Les établissements proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants</b><br><b>R3 Un dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes et femmes d'accéder à un emploi décent</b><br><b>R4 Un pôle de développement agricole est déployé au centre du terroir de Ngandajika.</b> |
|------------------|---|--|

## 1 Résumé Exécutif

Le présent DTF additionnel du projet EDUKOR est élaboré, en vue d'une majoration de l'enveloppe budgétaire fixée à 4 M d'euros. Ce budget additionnel permettra d'une part, de prolonger le programme jusqu'à la fin 2022, et d'autre part, d'amplifier et de consolider les stratégies d'insertion professionnelle et d'approche territoriale du développement local.

Ce budget additionnel devra se matérialiser par un échange de lettres entre partenaires bilatéraux.

Le DTF additionnel précise les orientations stratégiques qui relèvent du contexte ainsi que les modifications budgétaires et opérationnelles qui en découlent.

En outre, l'opportunité d'une meilleure synergie et intégration entre les programmes éducation et agriculture se matérialise par la formulation d'un résultat additionnel intégré aux deux cadres logiques et conçu selon une approche territoriale de développement local du territoire de Ngandajika. L'ambition du programme va dans le sens d'une externalisation de l'exécution des activités vers des acteurs-clés locaux. En outre priorité sera consacrée à la mise à l'échelle du dispositif d'insertion professionnelle ; option incontournable, qui fait suite aux recommandations du Siège, de l'Audit Value for Money réalisé pour EDUKAT et aux interactions avec la Représentation et les ECT en particulier.

Différents ajustements doivent donc être opérés et/ou sont en cours d'exécution pour assurer la bonne fin et l'atteinte des résultats du programme, tout en prenant en considération les contraintes auxquelles l'intervention doit faire face.

Etant donné le contexte économique et social relativement peu favorable, la stratégie proposée consiste à concentrer les efforts sur la formation et l'accès à l'auto emploi tant dans le secteur agricole que dans l'économie urbaine informelle.

Ngandajika constituera le territoire d'expérimentation d'une approche territoriale de développement local, en synergie approfondie avec le programme PRODAKOR. Cette option doit permettre de mettre à l'échelle le dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat agricole,

de démultiplier le nombre de bénéficiaires et de contribuer à l'expérimentation d'un plan de développement territorial centré sur l'entrepreneuriat agricole.

En milieu urbain, un partenariat approfondi pour l'insertion sera déployé avec l'Institut Don Bosco, qui jouera un rôle crucial d'ensembliser pour l'atteinte du résultat 3.

## **2 Analyse de la situation**

### **2.1 Contexte projet**

Le Programme EDUKOR de soutien à l'enseignement Technique et Professionnel dans le Kasai est financé depuis 2014 via une convention spécifique visant globalement à améliorer la qualité de la formation professionnelle et technique en vue d'une meilleure adéquation formation emploi en faveur des apprenants du territoire ciblé et des entreprises formelles et informelles demandeuses d'un capital humain de qualité. Le découpage en deux provinces – Kasai Oriental et Lomami n'a pas eu d'impact significatif sur la stratégie de ciblage géographique privilégiée par l'intervention. Une réduction du financement de 1.000.000 €, proposé au COMPAR de mai 2019, a été actée via un échange de lettres signées en octobre 2019 alors que le COMPAR qui s'est tenu en novembre 2019, acte une nouvelle dotation de 2 M pour une intervention EDUKOR prolongée jusqu'en juin 2022.

La mission de la délégation belge en RDC de février 2020, composée de la Première Ministre Sophie Wilmès, du Vice-premier Ministre, Ministre des Finances et de la Coopération au Développement Alexander De Croo et du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et du Commerce Extérieur, Pieter De Crem, en présence du Directeur Enabel, a insisté sur le recours à la digitalisation pour améliorer les apprentissages et la gouvernance, l'assurance-qualité dans les infrastructures et le passage à l'échelle de l'insertion des jeunes, durant cette phase de transition avec un budget revu à la hausse de 2 millions pour le programme EDUKOR.

Si l'intervention peut mettre à son actif la quasi-totale exécution de sa planification en matière d'infrastructures et d'équipements, si l'intervention a effectivement expérimenté avec succès une méthodologie de formation en alternance conjuguée avec des stages, il demeure que les conditions de l'amélioration de l'écosystème en faveur d'une meilleure adéquation formation emploi ne sont pas encore réunies. Elles justifient pleinement la nécessaire consolidation des résultats déjà engrangés mais aussi une ré inflexion significative de la stratégie de mise en œuvre des résultats. L'action se focalisera sur des activités permettant une insertion professionnelle mise à l'échelle, soutenant des processus réellement intégrés et appropriés par les partenaires clés publics ou privés ainsi que des articulations renforcées au niveau intersectoriel en vue d'un développement territorial appréhendé de façon systémique et inclusif.

### **2.2 Contexte Provincial**

La fin de l'exercice 2018 a vu les différents bureaux des assemblées provinciales des deux provinces d'intervention ainsi que les gouvernorats s'installer, au cours d'un processus électoral tumultueux marqué par une violente contestation de rue à Mbuji-Mayi.

Au cours de cette période transitoire de gestion publique en affaires courantes, une hausse vertigineuse de plus de 80% du prix du litre de carburant a été observée, avec son contingent de conséquences sociales comme la flambée des prix des denrées de base, la perturbation de la desserte en eau potable et en électricité ainsi que l'émergence sporadique du petit banditisme urbain.

L'exode de la population qui sévit depuis 2009 dans le Kasai Oriental est imputable à une forte crise économique. Ces mouvements de population ont augmenté considérablement en 2018 et 2019 : beaucoup d'adultes tentent leur chance vers le Katanga et Kinshasa abandonnant parfois les enfants, avec comme conséquence une recrudescence du phénomène des « enfants des rues » dans différentes villes de la province. La paupérisation est de plus en plus extrême et la situation de fragilité s'accroît.

Les conséquences de ce climat mortifère favorisent l'augmentation de délits liés à la petite délinquance, la mendicité, l'abandon scolaire et un marché de l'emploi n'offrant pas d'opportunités d'embauche pour les diplômés et encore moins pour la main-d'œuvre non qualifiée.

L'activité socio-économique semble tourner au ralenti et parfois même être à l'arrêt au sein des quelques grandes entreprises locales telles que la société Minière de Bakwanga (MIBA), la Brasserie Simba (BRASIMBA), la Société Nationale d'Electricité (SNEL) ou la Regideso.

Le manque de disponibilité de certains produits/services sur le marché, dont la consommation diminue, est observée, ce qui laisse entrevoir un climat peu propice à une relance économique significative.

L'augmentation constante des prix des produits/services de première nécessité (alimentation, carburant, soins,) ne fait qu'accroître cette fracture sociale, marginalisant près de 90 % de la population locale.

Les inscriptions lors de la rentrée scolaire en septembre ont été difficiles, lentes et échelonnées pour l'ensemble du territoire même si une nette progression peut être observée pour les 5 Centres d'Application appuyés par l'intervention EDUKOR. La mise en œuvre effective de la gratuité ordonnée par la présidence a un impact important sur le terrain et dans les établissements soutenus, impact imputable au décalage entre la prise de décision et son financement effectif sur le terrain.

## **2.3 Contexte national – cadre politique et stratégique du secteur EFE**

### **2.3.1 Evolution du contexte pays, normalisation progressive des relations bilatérales**

Depuis la mobilisation populaire de janvier 2015 relative à l'organisation de l'élection présidentielle, avec la crainte d'un 3ème mandat pour le Président Joseph Kabila, et jusqu'à l'annonce d'un nouveau gouvernement à la mi 2019, le processus électoral et post-électoral a eu une grande influence sur la coopération belgo-congolaise.

Le point d'orgue de ces difficultés bilatérales s'est traduit par la non-reconnaissance de Enabel, en même temps que la fermeture de la maison Schengen, du consulat de Lubumbashi et de la diminution du rythme des rotations des vols Brussels Airlines en 2018.

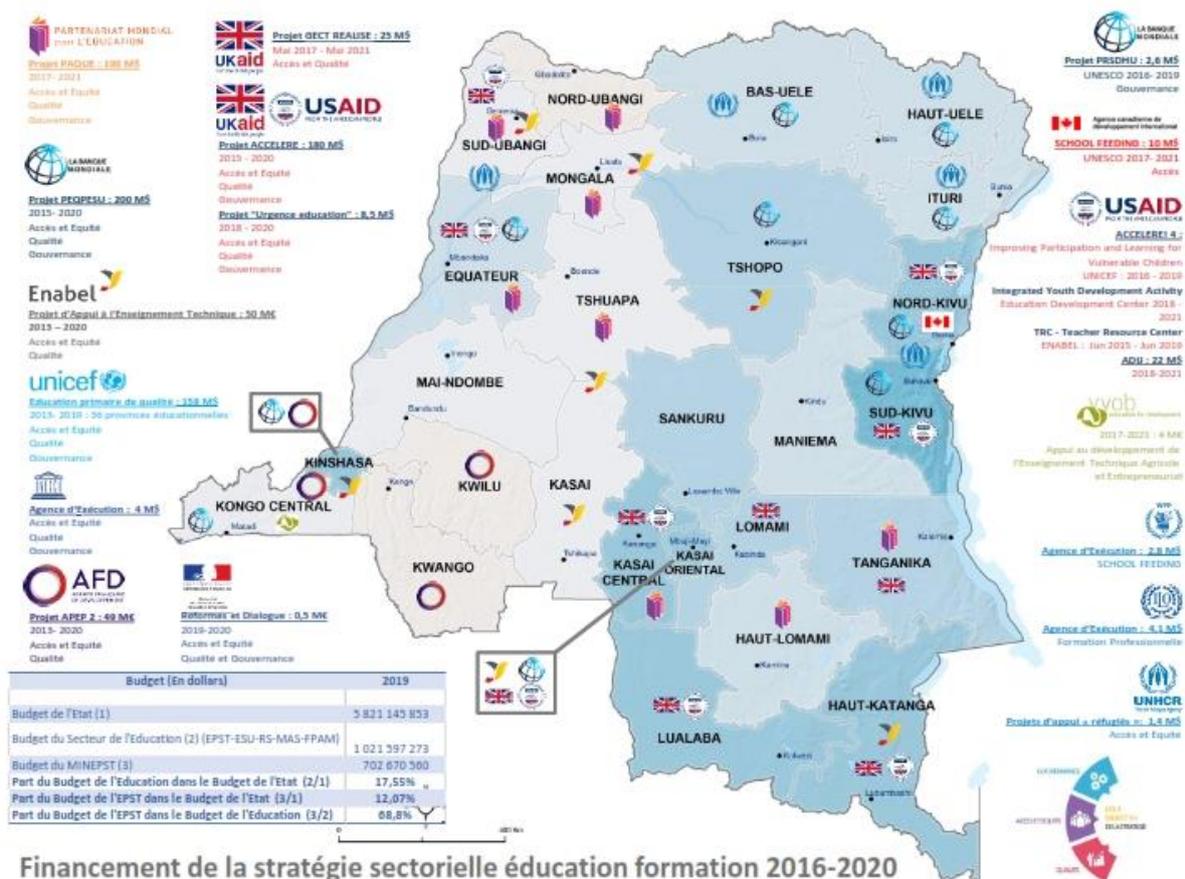
Ce contexte politique de refroidissement des relations entre les 2 gouvernements a engendré l'arrêt de l'appui au niveau central ce qui a eu un impact sur les relations d'Enabel avec les ministères sectoriels de l'Education. Par conséquent, l'influence d'Enabel sur les politiques menées a diminué. Les tables Rondes des PTF se sont maintenues sous le lead de l'UNESCO puis de la France. Un sous-groupe thématique dédié à l'ETFP et à l'éducation non formelle a été initié sous le lead d'Ambabel/Enabel.

En revanche, les relations n'ont pas cessé au niveau des institutions provinciales déconcentrées même si elles se sont réduites à une portion congrue, à l'exception notable du programme EDUKAT qui est demeuré adossé physiquement et stratégiquement au Ministère Provincial.

Dans le Kasai, les activités d'appui institutionnel au PROVED se sont fortement réduites, priorité étant donnée au soutien direct aux populations bénéficiaires.

La visite de S.E. Le Président de la République de RDC en Belgique a constitué le point de départ d'une restauration progressive des relations bilatérales. Amélioration significative qui s'est traduite par un COMPAR qui a validé les principales options d'un programme de transition visant à assurer la consolidation des résultats des interventions Education Formation Emploi en cours d'exécution.

### 2.3.2 Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation – Niveau National



Une première Revue conjointe de la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (SSEF) s'est déroulée du lundi 25 au vendredi 29 novembre 2019. Elle a réuni les acteurs-clés du secteur éducatif en RD Congo. Avec pour objectif principal d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2025.

Cette revue visait à mesurer l'écart avec les objectifs visés, les résultats attendus, les activités identifiées ainsi que les forces et faiblesses enregistrées des options prises et des réformes retenues pour le développement du secteur de l'éducation en RDC. Quant aux Partenaires Techniques et Financiers, ils s'étaient engagés à travailler constamment avec les autorités du secteur de l'éducation et de la formation, dans un dialogue structuré et constructif, sur les avancées enregistrées et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la SSEF. Ils s'étaient également engagés à accompagner le Gouvernement dans la mobilisation de ressources conséquentes pour le secteur et à veiller au respect des engagements mutuels, notamment la réalisation de la gratuité de l'enseignement primaire et la transparence dans la gestion des ressources, y compris celles générées par les frais payés par les parents. A l'heure d'écrire ces

lignes, les rapports n'ont pas encore été diffusés, mais les grandes lignes de force des conclusions relatives à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle vont dans le sens de la :

- Rationalisation des établissements d'enseignement technique et professionnel
- Priorisation de l'activation des partenariats public-privé
- Mise en phase de tout le secteur avec les besoins en capital humain de qualité exigés par le développement économique en devenir de la RDC
- Mise en œuvre de la gratuité dans l'enseignement fondamental.

Un Forum de la Formation Professionnelle s'est tenu dans la foulée à Kinshasa début décembre 2019 et a réuni l'ensemble des acteurs du secteur. Cet évènement unique a débouché sur la signature d'un pacte interministériel pour la formation professionnelle. Il n'est pas certain que cet accord mette un point final au conflit de compétences qui subsiste entre l'EPST et le MFPA depuis plusieurs années.

Une première Revue conjointe de la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation s'est déroulée du lundi 25 au vendredi 29 novembre 2019. Elle a réuni les acteurs-clés du secteur éducatif en RD Congo, avec pour objectif principal d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2025. Les conclusions tirées vont dans le sens de la rationalisation des établissements d'enseignement technique et professionnel ; la priorisation de l'activation des partenariats public-privé ; la mise en phase de tout le secteur avec les besoins en capital humain de qualité exigés par le développement économique en devenir de la RDC ; la mise en œuvre de la gratuité dans l'enseignement fondamental.

## 2.4 Etat d'avancement / bilan

### 2.4.1 Analyse SWOT

| Forces  | Faiblesses  |
|---|---|
| <p>Résultats probants au niveau infrastructures et équipements.</p> <p>Qualité de la mise en œuvre et des réalisations, reconnue par les bénéficiaires.</p> <p>Accent sur l'alternance, la pratique professionnelle et la mise en situation de travail, la dimension genre.</p> <p>Adaptation du programme et des équipes au contexte difficile et changeant.</p> <p>Pertinence de l'approche provinciale et des articulations avec PRODAKOR pour le territoire de Ngandajika</p> | <p>Appropriation faible par les partenaires en particulier les établissements ciblés à travers leur gouvernance.</p> <p>Propension à la substitution plutôt qu'à l'accompagnement des partenaires et acteurs clés.</p> <p>Communication difficile avec le partenaire et donc atteinte (très) limitée des résultats institutionnels.</p> <p>Instabilité du personnel international liée au contexte et à l'enclavement du Kasai</p> <p>Processus d'insertion professionnelle non mis à l'échelle ni approprié par les partenaires.</p> |
| Opportunités  | Menaces   |
| <p>Pertinence du programme confirmée en raison du contexte de crise socio-économique et de vulnérabilité croissante de la province du Kasai – Enabel est pratiquement le seul acteur de développement du territoire.</p> <p>Potentiel de certains acteurs clés du territoire qui peut être mobilisé pour une meilleure atteinte des résultats.</p>  | <p>EDUKOR et Programme Provincial en général peu articulés avec le Gouvernorat et les entités déconcentrées.</p> <p>Implication souvent insuffisante des autorités administratives.</p> <p>Contexte économique fortement dégradé, paupérisation croissante de la population</p> <p>Période de prolongation peu en phase avec les ambitions et les financements libérés à ce</p>   |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>stade.</p> <p>Conflit de compétences persistant entre l'EPST et le MFPAM.</p> <p>Absence de budget de fonctionnement venant de l'Etat.</p> |
|--|---|

## 2.4.2 Les réalisations : bref aperçu

Les principaux résultats obtenus jusqu'à présent :

« De l'avis des partenaires et des parties prenantes interrogées, la valeur et l'utilité de l'intervention EDUKOR sont incontestables, dans une zone où l'exploitation artisanale du diamant avait « aveuglé » les parents et leurs enfants, et dénaturé le rêve de la vie laborieuse par le biais de l'école. Tous les répondants semblent unanimes à reconnaître que cette intervention répond bien aux besoins de très nombreux jeunes en leur améliorant les perspectives d'emploi et d'auto-emploi. EDUKOR permet en outre aux entreprises locales, gagnées par le pessimisme concernant la possibilité d'accès à une main-d'œuvre qualifiée, d'espérer couvrir tant soit peu leurs besoins »<sup>1</sup>

### 2.4.2.1 R1 : Les jeunes apprenants des filières appuyées ont accès à une formation adaptée aux besoins de l'environnement socioéconomique

- La très grande majorité des réhabilitations sont pratiquement terminées voire réceptionnées en faveur des 5 Centres d'Application (CdA), ces établissements ont été dotés en équipements ad hoc, également au niveau énergétique via le placement de panneaux photovoltaïques.
- Certaines AGR-Unités de production adossées aux établissements sont fonctionnelles même si leur durabilité en termes de gestion et de business n'est pas encore garantie. Des bénéfices sont générés pour contribuer à l'autofinancement des activités scolaires.
- L'effectif des apprenants a augmenté de 29 % depuis 2014.
- Le taux de rétention des jeunes filles est de 96% entre leur inscription et la fin de l'année scolaire.

### 2.4.2.2 R2 : L'offre de formation ETFP est adaptée aux besoins du marché de l'emploi (auto-emploi) et le pilotage et la gestion au niveau macro-méso et micro du secteur ETFP est améliorée et garantit une formation de qualité

- Les 5 établissements CdA soutenus ont amélioré leur gouvernance, à travers une planification régulière de leurs activités, une gestion administrative partiellement conforme aux recommandations, une gestion pédagogique améliorée et une transparence accrue de la gestion financière. La systématisation du modèle et l'accentuation de l'accompagnement demeurent nécessaires pour consolider les résultats.
- Les projets de formation en alternance en synergie avec les entreprises locales ont permis d'améliorer les compétences pratiques de jeunes (242 en 2019).
- Les CdA assurent le suivi de l'alternance et contribuent à l'acquisition des compétences métiers des sortants.

<sup>1</sup> MTR EDUKOR, mai 2017

**2.4.2.3 R3 : Les jeunes apprenants et sortants des filières appuyées ont augmenté leurs perspectives d'emploi, par un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle.**

- 250 projets d'auto-emploi et d'entrepreneuriat féminin ont été mis en œuvre pour des métiers variés tant en agriculture qu'en transformation ou encore en artisanat. Leur durabilité n'est pas garantie pour une partie d'entre eux. Le processus d'accompagnement vers et dans l'emploi durable et de qualité doit être endossé par un partenaire local qui assurera la pérennité du dispositif d'insertion professionnelle.

## **3 Orientations stratégiques**

### **3.1 Axes stratégiques**

Ci-dessous, les axes stratégiques qui se dégagent pour cette période de transition. Il s'agit de:

- L'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements en vue d'améliorer le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP.
- Le renforcement du soutien aux établissements techniques et de formation professionnelle afin de créer des conditions de base pour proposer une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des apprenants.
- L'accent mis sur un dispositif d'incubation urbain féminin multifonctionnel qui va permettre l'accélération du processus d'insertion professionnelle par l'augmentation des perspectives d'emplois décents pour les jeunes.
- Le renforcement de l'approche territoriale de développement local pour la mise à l'emploi de la population, majoritairement des femmes, via un incubateur agricole.

#### **3.1.1 L'introduction progressive d'une gestion digitalisée intégrée des établissements en vue d'améliorer le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP**

La seconde phase du projet devra se concentrer sur l'appropriation par les établissements, d'un package commun en matière de gouvernance améliorée. Des outils standardisés seront mis en place ou mis à jour : plan stratégique de développement, gestion administrative améliorée avec numérisation progressive (progiciel de gestion), renforcement continu des capacités des directions et du personnel administratif et financier. Une attention toute particulière sera accordée au fonctionnement transparent et à l'élargissement des Comités de gestion (COGES) à l'ensemble des acteurs clés comme la loi congolaise le prévoit.

La gestion digitalisée des établissements scolaires constitue un moyen efficace pour améliorer la gouvernance de ceux-ci et permettre un accès des autorités et autres parties prenantes aux informations pertinentes et en temps réel. En s'appuyant sur l'expérience du Burundi, le projet va mettre en place un progiciel scolaire, adapté aux contextes de la RD Congo, qui va centraliser les données des établissements en rapport avec la gestion pédagogique, administrative et financière (y compris le suivi de la gestion des unités de production – AGR –), mais aussi les données sur l'insertion professionnelle dans la province (incubateurs urbain, agricole, féminin et le Centre de ressources).

Chaque établissement a besoin d'un appui qui sera contextualisé selon les besoins différenciés de chacun et exprimé dans son projet d'établissement. Pour bénéficier d'un soutien, chaque établissement doit disposer de son projet d'établissement. Cette condition préalable doit permettre à chaque direction de planifier et suivre l'exécution de ses plans à court, moyen et long terme. Ceci afin d'organiser une équipe d'enseignants qui travaille au bénéfice des apprenants et disposer des moyens humains, financiers, matériels et des infrastructures nécessaires à son bon fonctionnement. Ainsi l'élaboration et/ou la mise à jour des projets d'établissement et le développement des business plans pour les unités de production s'avèrent indispensables et vont constituer la base de planification pour les années suivantes.

#### **3.1.2 Employabilité versus Emploi : l'ensemble des dispositifs sont réorientés selon une approche résultats.**

Une tendance générale est observée chez les bailleurs de fonds internationaux visant à changer le focus de l'employabilité des jeunes vers l'emploi effectif des jeunes. Ce changement de paradigme est observé dans les nouvelles programmations Enabel, en Guinée et au Sénégal notamment. Cette tendance consiste à privilégier la demande de l'économie, du marché de l'emploi et les attentes directes des employeurs en matière de capital humain de qualité. Cette

prise en compte d'une offre de formation axée sur la demande, induit comme moteur et justification, la mobilisation pour l'activation de formations courtes, pratiques et professionnalisantes, plutôt que le soutien à des filières longues de type techniques générales. En RDC, ces filières techniques débouchent le plus souvent sur des études supérieures, à la sortie desquelles les perspectives d'emplois seront tout aussi absentes. Dans le cadre de mise en œuvre des formations courtes axées sur la demande de l'économie, plusieurs domaines porteurs ont été identifiés, ainsi que les modules de formation courte qui y sont liés

L'accompagnement des bénéficiaires vers une insertion professionnelle effective doit devenir l'axe prioritaire du programme EDUKOR au même titre que les autres interventions sectorielles en RDC. En se positionnant sur des stratégies endossées par les acteurs clés locaux pour positionner l'accès à l'emploi comme priorité absolue, pour passer, en fonction des contextes, d'une obligation de moyens à une obligation de résultats.

Toutefois, le contexte conjoncturel (situation économique très morose) et structurel (nombre extrêmement limité d'entreprises formelles et nombre extrêmement limité de nouvelles entreprises en création) ne permet pas d'envisager un changement radical de focus sur l'emploi plutôt que l'employabilité dans le cadre de cette prolongation. En effet, dans le contexte du peu d'opportunités d'emploi salarié et d'une économie peu formalisée, l'accompagnement vers l'auto-emploi et donc le développement des compétences techniques et d'entrepreneuriat des apprenants reste actuellement la stratégie la plus pertinente dans le terme imparti de cette prolongation.

### **3.1.3 Le dispositif d'insertion professionnelle est mis à l'échelle en milieu urbain via un dispositif d'incubation multi partenarial**

En milieu urbain, il est prévu de procéder à une intégration du processus d'accompagnement à l'auto-emploi selon une logique d'approche territoriale du développement local. A ce stade, la mobilisation des acteurs clés stratégiques a été trop faible et va faire l'objet d'un redéploiement dans le cadre de la prolongation.

Les perspectives d'auto-emploi pour les jeunes bénéficiaires sont réelles dans le secteur informel. Il s'agira de procéder à l'activation d'une ingénierie de formation duale, plus courte, modulaire et orientée métiers de l'artisanat ou en fonction des besoins identifiés, voire conventionnés préalablement auprès du secteur privé formel ou informel.

L'approche systémique d'appui au secteur informel doit lui permettre progressivement de se structurer et de s'organiser en vue de sa « formalisation ». La formation, non récurrente, serait opérationnalisée par des opérateurs de formation, en priorité via des établissements soutenus par l'intervention EDUKOR.

L'ingénierie intégrée visant l'activation et la mise à l'échelle de la formation, de l'accompagnement et de l'accès à l'auto emploi, initialement opérée à partir du projet, doit être transférée en vue de sa pérennisation à travers des acteurs incontournables, jouant un rôle d'ensemblier (rassembler les ressources nécessaires pour la mise en place d'un dispositif/parcours d'insertion permanent) comme La **FEC/COPEMECO** Kasaï et **Don Bosco**: ces acteurs clés devront gérer et animer, en consortium de préférence, le dispositif d'insertion à l'auto-emploi à travers une contractualisation sous forme de Conventions de subsides.

Des modalités, comme par exemple le leasing, facilitant l'accès aux équipements nécessaires seront testées, alors que la dotation en kits de démarrage sera évitée.

Par ailleurs, un dispositif d'incubation urbain (sous R3) et rural (sous R4) sera mis en place pour favoriser l'emploi urbain et rural à travers une grande diversité de services notamment la mise à

disposition des locaux, le coaching, l'accompagnement technique, l'appui-conseil, l'accès au leasing, les formations, les conseils à l'accélération, etc.

L'ensemble du processus d'incubation, d'accompagnement et de suivi dans l'auto-emploi durable et de qualité, mis en place à partir des acteurs locaux, sera animé et soutenu par le projet à travers un mécanisme permanent public/privé de pilotage et de concertation à identifier.

Les bénéficiaires de convention de subsides seront **L'institut Don Bosco, la FEC ou la COPEMECO** en fonction de l'analyse stratégique des acteurs clés qui sera réalisée au Q2 2020 avec l'appui de l'ECT gouvernance. Ces acteurs apparaissent comme incontournables pour mettre en place une dynamique pérenne de l'adéquation formation emploi en territoire urbain de Mbuji-Mayi.

### **3.1.4 Une approche territoriale du développement local est mise en place.**

Cette nouvelle option stratégique sera déployée à travers la constitution d'un pôle de développement agricole dans le terroir de Ngandajika.

Ngandajika est un territoire essentiellement agricole, considéré comme l'un des greniers principaux du pays. Il présente les potentialités suivantes :

- Des terres arables ;
- Des acteurs agricoles expérimentés ;
- Une antenne opérationnelle de l'INERA pour la recherche agricole ;
- Une école technique agricole et vétérinaire réhabilitée et soutenue par EDUKOR (ITAV de Tshioji);
- Un noyau d'agriculteurs pratiquant la culture attelée ;
- Quelques fermes et élevages techniquement plus avancés ;
- Un Centre piscicole de Production d'Alevins ;
- Un atelier correctement équipé pour produire des équipements agricoles de base ;
- Des débouchés potentiels vers Mbuji Mayi et/ou vers le chemin de fer à Mwene Ditu ;
- Une cohésion sociale qui paraît être en mesure de déclencher une dynamique de développement local.

Après 5 années de mise en œuvre, des effets structurels sur les dynamiques agricoles dans certains bassins de production, en particulier dans le territoire de Ngandajika (Province de la Lomami), sont observés. Ce territoire dispose donc d'un potentiel de création d'auto-emplois agricoles au bénéfice des jeunes de l'environnement direct.

Dans ce contexte, le territoire de Ngandajika permet de dépasser les logiques sectorielles d'appui pour expérimenter des modalités d'accompagnement qui s'inscrivent plus profondément dans les nouvelles orientations de la coopération belge et d'Enabel (développement économique local, secteur privé, intervention dans et sur la fragilité, etc.). Dès lors, renforcer les articulations entre les deux programmes PRODAKOR et EDUKOR, qui se concrétisent déjà aujourd'hui par un appui concerté à l'ITAV de Ngandajika, en vue d'expérimenter une approche territoriale intégrée et intersectorielle de développement local paraît pertinent.

L'approche territoriale du développement local de Ngandajika est envisagée sous la forme d'un **pôle de développement agricole**, qui se définit comme « un ensemble d'acteurs économiques ou de services, actifs dans la chaîne de valeur agricole, circonscrits dans une aire géographique donnée, qui entretiennent des relations fonctionnelles dans leurs activités de production, de transformation, de services d'appui et de commercialisation de produits végétaux, animaux, halieutiques ou forestiers donnés. ». Un pôle de développement agricole n'est pas une structure, c'est avant tout l'expression d'une dynamique de développement.

La première phase des interventions Enabel au Kasaï Oriental et dans la Lomami a permis d'identifier plusieurs acteurs stratégiques clés, de taille et de niveau technique variables, qui sont actifs dans ce terroir et positionnés sur des filières agricoles précises (maïs, palmiers, etc.).

L'hypothèse considérée de changements implique que ces acteurs : école technique de référence et organisations de référence du territoire (PRODI-PRODIM) sont susceptibles d'unir leurs forces et de mutualiser leurs moyens pour contribuer à la création et au développement d'un pôle de développement agricole.

Il s'agira, notamment, de mettre en place un dispositif conjoint d'appui à l'entrepreneuriat agricole. Les bénéficiaires ciblés seront des sortants issus prioritairement de l'ITAV Ngandajika, des lauréats de formations courtes et professionnalisantes initiées par l'intervention avec des opérateurs locaux dont l'ITAV, des porteurs de projets issus de l'environnement socio-économique.

In fine, le pôle de développement agricole est un concept multidimensionnel fondé sur une logique de développement local intégré et holistique, qui fait recours aux dimensions suivantes :

- Territoire physique ;
- Chaînes de valeur agricoles ;
- Renforcement du capital humain ;
- Stimulation et accompagnement de l'auto-entrepreneuriat agricole ;

### **3.1.5 S'adapter face à de nouveaux défis en prenant en considération le réchauffement climatique et l'économie circulaire**

EDUKOR entend encourager la mise en place d'une formation professionnelle plus durable, visant la sensibilisation via des contenus numériques innovants durant la période de formation mais aussi la prise en compte de cette dimension dans le cadre du dispositif d'insertion visant des emplois pérennes dans le secteur agricole et de l'artisanat. Le programme intégrera dans les contenus digitaux mis en place par BSF, un contenu numérique contextualisé dédié à la préservation de l'environnement en RDC et à la lutte contre le réchauffement climatique. Les emplois visant des modes de production et de consommation plus durables et respectueux de l'environnement, seront tout particulièrement stimulés. L'adaptation de pratiques susceptibles de contribuer à l'atténuation des changements climatiques doit être intégrée et questionnée en permanence à tous les niveaux du programme. L'accent doit donc être mis sur l'amélioration de la résilience des apprenants insérés aux changements climatiques (gestion efficace de l'eau dans l'auto emploi agricole, techniques appropriées pour la valorisation des déchets et le combustible des Makala, en milieu urbain par exemple, essais en faveur de Grid photovoltaïques pour autofinancement etc.).

### **3.1.6 Poursuivre les efforts de discrimination positive et d'accompagnement à l'auto emploi pour les jeunes filles vulnérables et fragilisées**

- Les projets d'activités génératrices de revenus visant l'autonomisation financière des « mamans » pour faciliter le paiement du minerval de leurs filles seront poursuivis
- Le processus intégré visant l'accompagnement vers et dans l'auto-emploi des jeunes filles prises en charge par le CATSR sera amplifié à travers une convention de subsides plus structurante et portant sur l'ensemble de la prolongation de la programmation.

## **3.2 Principes d'action**

- Renforcer le pilotage et la bonne gouvernance en digitalisant la gestion des établissements.
- Privilégier un ancrage territorial fort tant en zone urbaine qu'en zone rurale pour contribuer à accompagner les changements au plus proche des bénéficiaires finaux.

- Renforcer le pouvoir d’agir et l’autonomie des acteurs clés identifiés : la FEC/COPEMECO en zone urbaine, PRODI et PRODDIM en zone rurale
- Travailler avec l’administration publique EPST de référence de proximité dans les limites de leur mandat.
- Renforcer la dimension intersectorielle du portefeuille provincial, en priorité avec PRODAKOR.

### 3.3 Critères de sélection

- Contribuer aux résultats attendus du cadre logique d’EDUKOR.
- Intégrer l’approche territoriale du développement local et l’appropriation par les acteurs clés
- Générer des effets multiplicateurs en matière d’insertion professionnelle pour les jeunes ciblés
- Privilégier les technologies digitales innovantes mais « value for money » pour les bénéficiaires
- Prendre en compte le changement climatique (atténuation et adaptation)

## 4 Planification Opérationnelle

### 4.1 Objectifs et résultats attendus

L’objectif général et l’objectif spécifique restent inchangés. Les résultats 1, 2 et 3 sont reformulés. Un 4e résultat additionnel intitulé : « Un pôle de développement agricole est constitué au centre du terroir de Ngandajika » est intégré.

Actuellement, le projet a 4 grands résultats à atteindre qui ont été reformulés ainsi :

- R1. Appuyer la coordination, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP par l’introduction d’une gestion digitalisée intégrée des établissements
- R2. Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants dont une grande proportion des filles
- R3. Un dispositif d’incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes et femmes d’accéder à un emploi décent
- R4. Un pôle de développement agricole est déployé au centre du terroir de Ngandajika.

### 4.2 Activités

#### 4.2.1 R1. La coordination, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP sont améliorées par l’introduction d’une gestion digitalisée intégrée des établissements

Les difficultés liées à la gestion et à la gouvernance des établissements sont réhivitoires et posent la question de la redevabilité envers les bénéficiaires : étudiants, parents d’élèves. Il semble que la mise en place de dispositifs de digitalisation des processus administratifs, soit de nature à améliorer les conditions de la gouvernance du secteur éducatif en RDC. Dans ce cadre, il est proposé de :

- Expérimenter avec le PROVED et les 5 établissements ciblés la mise en œuvre d’un progiciel de gestion et de management scolaire des établissements synchronisé offline/online.
- Poursuivre l’implémentation du dispositif D4D avec BSF pour la numérisation des contenus adaptés dans les 5 CdA ciblés

- Expérimenter le dispositif ST Micro Electronics au bénéfice des apprenants et de la communauté avoisinante pour une lutte efficace et pragmatique contre la fracture numérique tout en assurant progressivement des recettes additionnelles qui contribueront à l'autofinancement des établissements ciblés.
- Intégrer les aspects liés au réchauffement climatique et à la protection de l'environnement de façon numérique en partenariat avec l'asbl BILEMBO qui contribuera, par ses livrables adaptés, à compléter l'offre de BSF.

Doter les parties prenantes (« établissements, partenaires institutionnels de matériel informatique ad hoc via le dispositif « Close the Gap », orienté « value for money »

### **A01-01 Contribuer à l'adaptation et à la mise en place du progiciel scolaire dans les établissements soutenus, le Ministère et les CdR**

Le projet va mettre en place un progiciel scolaire, adapté aux contextes de la RD Congo, qui va centraliser les données des établissements en rapport avec la gestion pédagogique, administrative et financière (y compris le suivi de la gestion des unités de production – AGR –),

### **A01-02 Contribuer à l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des établissements et des unités de production**

La gestion digitalisée des établissements scolaires sera un moyen efficace pour améliorer la gouvernance de ceux-ci et permettre un accès des autorités et autres parties prenantes aux informations pertinentes et en temps réel. Le Progiciel facilitera la centralisation des données des établissements scolaires pour un meilleur suivi par les inspecteurs. Il centralisera également les données sur l'insertion professionnelle dans **la province (incubateurs urbain, agricole, accélérateur féminin et le Centre de ressources)**.

### **A01-03 Accompagner la coordination et la concertation des acteurs impliqués dans l'ETFP au niveau provincial via la digitalisation**

Le périmètre dédié à l'appui institutionnel sera limité au cadre logique visant l'amélioration des modalités de suivi et de collecte des données issues des établissements soutenus par les inspecteurs du Ministère de référence. A moyen terme, un progiciel de gestion scolaire devrait être implémenté et complété par la dotation en matériel bureautique, si nécessaire, l'acculturation à l'utilisation des outils bureautiques et à l'environnement Windows, la contribution à l'expérimentation du progiciel, etc.

### **A01-04 Soutenir le développement et la gouvernance des CdA de Mbuji-Mayi**

La seconde phase du projet devra se concentrer sur l'appropriation par les établissements urbains, d'un package commun en matière de gouvernance améliorée. Des outils standardisés seront mis en place ou mis à jour : plan stratégique de développement, gestion administrative améliorée avec numérisation progressive, renforcement continu des capacités des directions et du personnel administratif et financier via une dotation progressive en outils de gestion (avec progiciel de gestion intégré à moyen terme sur le modèle burundais expérimenté avec succès).

### **A01-05 Soutenir le développement et la gouvernance de l'ITAV Ngandajika**

La seconde phase du projet devra également se concentrer sur l'appropriation par l'ITAV Ngandajika, d'un package standard en matière de gouvernance améliorée. Des outils communs seront mis en place ou mis à jour : plan stratégique de développement, gestion administrative améliorée avec numérisation progressive, renforcement continu des capacités des directions et du personnel administratif et financier via une dotation progressive en outils de gestion (avec progiciel de gestion intégré à moyen terme sur le modèle burundais expérimenté avec succès).

Une attention toute particulière sera accordée au fonctionnement transparent et l'effectivité des mécanismes de concertation et de gouvernance tels que les Comités Pédagogiques ou encore l'élargissement des Comités de gestion (COGES) à l'ensemble des acteurs clés comme la loi congolaise le prévoit. Le management potentiellement défaillant pourrait être scruté via un audit et un accompagnement spécifique.

### **A01-06 Soutenir l'accès des jeunes filles dans le système de l'ETFP**

Les efforts visant à augmenter la part représentative des jeunes filles dans la chaîne de valeur formation emploi seront poursuivis. Cette activité a pour ambition d'augmenter le taux d'accès à la formation alors que d'autres dispositions seront prises pour stimuler l'entrepreneuriat féminin. Un dispositif d'allocation de bourses sera mobilisé en priorisant son attribution sur les jeunes filles les plus vulnérables (comme par exemple les filles de la rue issues de l'opérateur partenaire CATSR).

#### **4.2.2 R2. Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants**

Au-delà des filières techniques de plein exercice soutenues de longue date par l'intervention, des formations courtes et pratiques orientées métiers seront mises en œuvre. Elles permettront aux bénéficiaires, en maximum 5 mois, d'acquérir les compétences techniques et les savoirs être (Soft Skills) nécessaires à l'exercice du métier visé.

Les métiers porteurs suivants seront accessibles aux bénéficiaires volontaires pour une insertion orientée métiers moyennant une formation professionnelle préalable courte et pratique.

Les formations seront dispensées dans le cadre d'une double vacation pour optimiser les infrastructures et les équipements l'après-midi. Une prime spécifique sera attribuée au formateurs/enseignants, primé justifiée par le caractère additionnel du temps de travail à prester. La pérennisation de ses formations professionnalisantes de courte durée devra être intégrée au projet d'établissement de chaque école partenaire ainsi que dans le Business plan afférent.

| Domaine  | Métiers à pourvoir  |
|--|---|
| 1. Energies renouvelables-panneaux photovoltaïques     | 1. Vendeur, poseur, installateur maintenancier de panneaux photovoltaïques                              |
| 2. Construction routes – pierre de taille              | 2. Tailleur de pierre, poseur de pavés, coffreur ferrailleur, maçon                                     |
| 3. Agriculture vivrière et maraichage, culture attelée | 3. Maraicher, opérateur de conservation, conditionnement et transformation agro-alimentaire, conducteur |
| 4. Reforestation -Makala alternatif                    | 4. Pépiniériste, transformateur de Makala alternatif  |
| 5. Pisciculture- fumage et séchage                     | 5. Agent pisciculteur, transformateur du poisson (NGANDAJIKA)   |
| 6. Service traiteur – Catering – service en salle      | 6. Commis de salle, commis de cuisine, traiteur   |

|                          |  |
|--------------------------|--|
| 7. Minerais (or-diamant) | 7. Transformation des minerais – La Miba – opportunités d’emploi salarié en cas de relance, avec des besoins en compétences préalablement analysés, formalisés, négociés et conventionnés à identifier sous forme de métiers (par ex. opérateur de production) |
|--------------------------|--|

### **A02-01 Susciter la mobilisation communautaire pour les inscriptions massives des filles dans l'ETFP**

Le projet poursuivra son soutien à l’amélioration **de l’accès des filles à l’ETFP** en organisant des activités de mobilisation et de sensibilisation communautaires. Afin d’assurer **la rétention des filles à l’école**, Les projets d’activités génératrices de revenus visant l’autonomisation financière des « mamans » seront poursuivis pour faciliter le paiement du minerval de leurs filles. D’autres mesures de discrimination positive visant l’amélioration de l’accès des filles à la formation et à l’emploi seront mises en œuvre.

### **A02-02 Soutenir la formation dans les CDA appuyés**

Les efforts entrepris depuis le début de la programmation par l’intervention se poursuivront en faveur de la formation en alternance, en fonction des moyens financiers disponibles et en s’efforçant de proposer des solutions contextualisées et moins coûteuses.

Le stage est un levier pertinent pour améliorer l’employabilité des bénéficiaires, il continuera d’être soutenu par le programme en privilégiant une approche value for money ; en veillant à ne pas pratiquer le stage massif groupé qui a révélé des conditions de tutorat et d’apprentissage peu qualitatives. Les possibilités de stages individuels auprès des artisans seront explorées et expérimentées.

### **A02-03 Soutenir la formation courte pratique des apprenants à IT Mazarello**

Le maraîchage et le petit élevage seront soutenus via des formations courtes professionnalisantes et orientées métiers. Des aménagements additionnels des surfaces agricoles disponibles de ce centre de formation seront menés en matière d’agroécologie, de maraîchage, d’agroécologie et d’utilisation raisonnée de l’irrigation.

### **A02-04 Intégrer l'approche formation en alternance**

Les efforts entrepris depuis le début de la programmation par l’intervention se poursuivront en faveur de la formation en alternance, en fonction des moyens financiers disponibles et en s’efforçant de proposer des solutions contextualisées et moins coûteuses.

### **A02-05 Financer des formations techniques au bénéfice des formateurs enseignants des cours pratiques et d'entrepreneuriat**

Une expertise additionnelle de type Exchange sera mobilisée en fonction des besoins, afin de renforcer les compétences techniques des formateurs.

### **A02-06 Mettre en œuvre dans les établissements ciblés une stratégie D4D adaptée**

Les laboratoires informatiques, adossés à chaque établissement, seront dotés de la connexion internet permettant de dispenser les services suivants pour les apprenants mais aussi pour la communauté avoisinante :

- Expérimentation du dispositif de formation et de lutte contre la fracture numérique via le partenariat ST Micro Electronics testé avec succès dans le Katanga et le Sud Ubangi, en ce y compris les possibilités d'autofinancement et d'autonomisation qui en découlent.
- Implémentation des contenus et de la pédagogie Bibliothèques sans Frontières dans le cadre de la convention de subsides en cours d'exécution.
- Introduction de contenus numériques axés sur la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique.

#### **4.2.3 R3 Un dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes et de femmes d'accéder à un emploi décent**

Le dispositif d'insertion en milieu urbain est actuellement pris en charge par l'intervention. Cette modalité a un impact direct sur le volume potentiel de bénéficiaires accompagnés et sur la durabilité de l'approche. Le portefeuille de sortants ou de demandeurs d'un accompagnement vers et dans l'emploi va être progressivement transféré à Don Bosco, qui jouera donc le rôle d'opérateur d'insertion et d'accompagnement vers et dans l'emploi, de préférence en partenariat avec la FEC ou une structure représentative du monde des artisans (FENAPEC). Une convention de subsides et le recrutement d'un assistant technique Enabel, permettront d'accompagner tout le processus.

##### **A03-01 Préparer un dispositif d'incubation multi partenarial visant l'insertion professionnelle en milieu urbain**

Depuis début 2020, l'institut DON BOSCO est en charge d'accompagner une cinquantaine des sortants des CDA de MBUJIMAYI à l'insertion socio professionnelle sur base d'une fiche d'activité. Parallèlement, des contacts sont menés pour apprécier l'appétence des autres acteurs comme la FEC, l'INPP, la COPEMECO, etc. afin de pouvoir mettre en place un cadre de concertation qui va déterminer le rôle de chaque acteur au sein de l'incubateur multi partenarial ainsi que son animateur (DON BOSCO). Des conventions de subsides seront élaborées avec chacun des partenaires membres du dispositif d'incubation multi partenarial pour des résultats spécifiques en termes de formation courtes (Mazarello, INPP), stages professionnels (FEC, artisans modèles). D'ores et déjà, un ATN en charge de l'Insertion est en fonction pour accompagner le dispositif d'accompagnement vers l'auto-emploi diligenté par DON BOSCO qui est en cours de mise en œuvre. Dans un premier temps un bâtiment sera loué pour abriter le dispositif mis en place en attendant la construction d'un centre de ressource qui l'abritera à long terme sous parrainage juridique du partenaire ministériel.

##### **A 03-02 Construire un dispositif d'incubation multi partenarial visant l'insertion professionnelle en milieu urbain**

Un marché public de construction d'un centre de ressource bioclimatique, autonome en eau et électricité, respectant l'environnement sera réalisé par un bureau d'étude externe. La question de l'adossement juridique et légal de l'incubateur reste posée et devra être résolue et tranchée. Le conflit de compétences EPST-FP subsistant, un compromis acceptable serait d'endosser la logique d'incubation dans le dispositif « Centre de ressource » qui fait l'objet d'une accréditation légale via une circulaire ministérielle. Un système de cogestion paritaire tournant et de mécanisation du personnel devra être étudié et analysé inclusivement dès la validation de ce DTF additionnel, à l'instar des perspectives ouvertes dans le Katanga dans le cadre des missions FOREM diligentées via le dispositif de financement VET TOOLBOX.

##### **A03-03 Contractualiser une Convention de subsides pour prestations de services d'insertion**

Un chargé des conventions de subside sera mutualisé avec les autres interventions du portefeuille provincial pour assurer le suivi de la contractualisation sous convention de subsides pour chaque acteur ou après validation immédiatement sous le cadre CDR. Un financement dégressif à la performance sur base des résultats d'insertion pourrait être envisagé. La prestation de services d'insertion devra faire l'objet d'une systématisation du processus d'accompagnement à l'auto-emploi et des outils afférents. Il ne s'agit donc pas seulement d'une délégation d'activité, mais bien d'un accompagnement/coaching de l'intervention en faveur de l'opérateur d'insertion pour qu'il mette en place une offre de service d'insertion progressivement plus affûtée qualitativement.

### **A03-04 Opérationnaliser l'Incubateur Centre de ressource multifonctionnel**

Il s'agira de modéliser le dispositif d'auto-emploi vers le secteur informel sur base de projets solvables. Les outils, Les porteurs de projets seront sélectionnés après des formations de courte durée et dans les CDA par un point focal insertion. Un nombre élevé de femmes sera sélectionné dans les accélérateurs (PME résilientes et créatrices d'emploi) es mécanismes de gouvernance seront de l'incubateur seront expérimentés dès le départ, la création d'outils d'élaboration de business plan et la mise en place d'un logiciel de gestion de l'insertion contribuera à la transparence de la gestion ( Katalacel ,On-Off line)

Une offre de services non-financiers sera mise en œuvre au bénéfice des incubés ; elle sera entre autres composées des services suivants :

- L'appui conseil à la création d'auto-emploi
- La facilitation administrative (ANAPI, ONEM)
- L'accompagnement/coaching vers l'auto-emploi
- L'analyse de la faisabilité technique et financière (business plan)
- L'appui à l'innovation via la stimulation de la créativité et de l'inventivité
- L'analyse du marché et de la concurrence – étude de marché
- L'analyse juridique/statuts/ROI
- L'appui en termes d'outils de gestion/éducation financière
- L'hébergement des incubés/ Incubation in vitro et expérimentation du business en milieu sécurisé
- Le transfert des activités dans l'environnement économique
- L'activation de modules courts de formation via expertise externe
- Les échanges d'expériences/peer to peer/mentoring-parrainage

Une offre de service financiers sera mise en place visant à accompagner et faciliter l'accès à des services tels que :

- Service d'accès aux équipements via le leasing
- Tontine, groupement d'épargne de crédit
- Accès aux premiers consommables – fonds d'amorçage
- Bancarisation via Institution de micro finance et/ou mobile money

#### **4.2.4 R4 Un pôle de développement agricole est déployé au centre du terroir de Ngandajika.**

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>Résultat 4</b> | <b>Un pôle de développement agricole est déployé au centre du terroir de Ngandajika.</b>   |
| Activité 04_01    | Appui au rapprochement et à l'agrégation des acteurs porteurs du pôle de développement agricole de Ngandajika autour d'un plan de développement local. |

|                |   |
|----------------|---|
| Activité 04_02 | Appui aux chaînes de valeur agricole  |
| Activité 04_03 | Appui au renforcement et à la formation du capital humain   |
| Activité 04_04 | Stimulation et accompagnement de l'auto-entreprenariat agricole via l'incubateur intégré au pôle de développement agricole. |
| Activité 04_05 | Facilitation de l'accès à des sources d'énergie durable.  |

### **Activité 04\_01 : Appui au rapprochement et à l'agrégation des acteurs porteurs du pôle de développement agricole de Ngandajika autour d'un plan de développement local.**

Les sous-activités à mener dans le cadre de cet appui sont les suivantes :

- Finaliser l'identification des acteurs clés (acteurs privés, acteurs communautaires, acteurs institutionnels et bailleurs de fond) et organisations (ITAV de Tshioji , PRODI, PRODDIM), potentiellement porteurs du concept via un processus de diagnostic participatif ;
- Identifier les éventuels cadres de concertation, formels, informels, traditionnels, préexistants.
- Capitaliser les plans de développement locaux élaborés au cours des dix dernières années dans le terroir.
- Produire une cartographie participative des infrastructures et des actifs existants qui par le potentiel peuvent appuyer la création du pôle de développement agricole de Ngandajika ;
- Produire une cartographie participative des zones disponibles pour les porteurs de projets agricoles, d'élevage, de pisciculture, d'agroforesterie, de maraîchage et identifier les modalités de leur occupation ;
- Identifier la zone d'action à partir des cartographies participatives.
- Elaborer, en regroupant les cadres de concertations préexistants et les acteurs clés, un plan d'actions prioritaires sur 18 mois contenant une offre de services intégrés.
- Susciter la mise en place d'un mécanisme permanent de concertation intégrant les mécanismes de concertation préexistants.

### **Activité 04\_02 : Appui aux chaînes de valeur agricole**

Le développement agricole d'une région repose toujours principalement sur le bon fonctionnement des chaînes de valeurs agricoles et sur les plus-values que celles-ci dégagent.

Il convient donc, pour soutenir le développement agricole du terroir de Ngandajika d'appuyer les chaînes de valeurs en poursuivant les appuis déjà initiés par le PRODAKOR et en initiant de nouvelles actions.

Ces actions nécessairement prises en compte dans le plan de développement local pourront également être portées par les acteurs locaux. Pour les actions appuyées par Enabel, le PRODAKOR pilotera et prendra en charge les actions suivantes :

- Faciliter l'accès aux intrants nécessaires pour la production agricole, l'élevage et la pisciculture : semences, poussins, alevins, matières organiques et fertilisants etc ;
- Poursuivre les appuis encore nécessaires pour consolider l'accès durable à de semences de qualité et les actions destinées au maintien de la qualité agro-écologique du terroir de Ngandajika, ainsi que celles qui améliorent par des techniques de production agricole adaptées, la fertilité des sols, protègent l'environnement et restaurent un couvert boisé ;
- Favoriser l'accès à des petits équipements et outils de qualité ;

- Promouvoir un système agricole (spéculation, assolement, rotation) tenant compte des pratiques agro-environnementales et agro-forestières ainsi que l'utilisation de la culture attelée qui permet l'association de l'agriculture et de l'élevage, diminue la pénibilité du travail et augmente sa productivité<sup>2</sup>.
- Expérimenter au niveau de la station INERA et de l'ITAV de Tshioji la pratique du maraîchage avec des techniques innovantes et une utilisation raisonnée de la ressource eau (pompes solaires, goutte à goutte, permaculture, etc.).
- Soutenir la mise en place de champs d'application à l'ITAV, permettant d'expérimenter la mise en pratique des techniques agricoles issues des enseignements dispensés.
- Soutenir les actions de transformation des produits agricoles et d'amélioration des conditionnements en introduisant des innovations ;
- Contribuer à la mise en place et à la fonctionnalité (eau, énergie) d'un centre logistique comprenant des espaces de stockage, des unités de transformation, des espaces de formation et de soutien aux projets d'auto-emplois (incubateur), de fournitures d'intrants et de services agricoles ;
- Favoriser le marketing et la commercialisation des produits agricoles du terroir de Ngandajika y compris en appuyant les dynamiques locales liées à la mobilité multimodale des personnes et des biens ;
- Faciliter la circulation des informations commerciales ;

#### **Activité 04\_03 : Appui au renforcement et à la formation du capital humain**

Il s'agira ici de mettre en œuvre plusieurs sous-activités mises en œuvre et financées, comme précisé, tant par le PRODAKOR que par EDUKOR :

- Recruter et orienter le public ciblé (sortants de l'ITAV de Tshioji, jeunes porteurs de projets désireux de se positionner vers l'emploi agricole avec une discrimination positive vis-à-vis des femmes). (Mise en œuvre et financement EDUKOR).
- Identification et description des compétences de base (y compris les soft skills à mobiliser - entrepreneuriat, éducation financière) pour pratiquer correctement les métiers agricoles, au sens large, nécessaires au développement agricole local. (Mise en œuvre conjointe EDUKOR – PRODAKOR, financement EDUKOR).
- Organisation, avec les acteurs locaux et sur base d'une ingénierie de formation, de formations agricoles courtes et professionnalisantes sur des thèmes précis et identifiés dans le plan de développement local (production agricole au sens large, actions environnementales, transformation et commercialisation des produits). (Mise en œuvre et financement PRODAKOR avec appui pédagogique EDUKOR).
- Accompagnement in situ de la mise en œuvre des apprentissages par le public visé et les bénéficiaires des formations courtes. (Mise en œuvre et financement PRODAKOR).

#### **Activité 04\_04 : Stimulation et accompagnement de l'auto-entrepreneuriat agricole via l'incubateur intégré au pôle de développement agricole.**

Pour stimuler et accompagner les porteurs des projets à l'auto-emploi, il faudra mettre en œuvre les sous-activités suivantes qui seront portées et financées par PRODAKOR et EDUKOR comme indiqué ci-dessous :

---

<sup>2</sup> Les actions liées à la culture attelée seront confiées à l'ONG AIDN, active et reconnue, dans ce secteur, à travers une convention de subsides. L'ITAV de Tshioji sera appuyée pour prendre en compte dans son cursus de formation les techniques de culture attelée (mise à niveau des professeurs concernés, construction d'une étable et d'une fosse fumière, installation d'un kraal et d'une prairie permanente améliorée, achats de deux ou trois paires de bœufs et d'équipements de culture attelée, appuis aux cours théoriques et pratiques).

- Mobiliser les acteurs locaux clés (PRODDI, PRODIM, INERA, STD, CAP, ITAV, AIDN) pour la mise en route et le fonctionnement d'un dispositif d'incubation et d'accompagnement des porteurs de projets identifiés (mise en œuvre PRODAKOR avec appui pédagogique EDUKOR, financement PRODAKOR) ;
- Intégrer dans le cours d'entrepreneuriat de l'ITAV l'identification et la validation d'un projet d'auto-emploi (mise en œuvre et financement EDUKOR) ;
- Identifier, recruter et financer (au moins partiellement) les ressources humaines nécessaires pour appuyer en permanence l'ITAV de Tshioji et l'incubateur pour la mise en œuvre des actions d'enseignement, de formation et d'accompagnement vers l'emploi (mise en œuvre et financement EDUKOR) ;
- Analyser les services actuellement offerts par les tontines traditionnelles, les systèmes de cotisations des OP et des membres de la FEC afin d'en tirer des enseignements utiles à prendre en compte pour les actions d'appui de l'intervention. (mise en œuvre et financement PRODAKOR)
- Tester l'offre de services non-financiers et financiers (Fonds de développement local, crowdfunding, leasing d'équipements) aux sortants de l'ITAV et aux porteurs de projets retenus (mise en œuvre et financement PRODAKOR avec appui méthodologique EDUKOR)

#### **Activité 04\_05 : Facilitation de l'accès à des sources d'énergie durable.**

Pouvoir accéder à une source d'énergie en général et à l'électricité en particulier est particulièrement important en termes de développement tant pour ce qui touche aux technologies productives, aux équipements de transformation et à tout ce qui est susceptible d'attirer et de maintenir les jeunes dans le secteur rural notamment à travers l'informatique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Pour appuyer l'émergence du pôle de développement agricole, le PRODAKOR appuiera la mise en place d'une unité chargée de fournir et de gérer la fourniture d'une ou plusieurs sources d'énergie et de la technologie, c'est-à-dire différents types d'équipements en fonctions des besoins des utilisateurs et des bénéficiaires de l'offre multi-services qui sera mise en place.

Des machines, des appareils et des outils pédagogiques et productifs alimentés par des sources d'énergie non-manuelles et durables seront mis à disposition.

Les gestionnaires de cette unité « énergie » seront formés et dotés de moyens leur permettant de garantir l'utilisation et l'entretien des modèles énergétiques en privilégiant un partenariat PPP (Public, Privé, Population).

Dans un premier temps, afin de bien comprendre les besoins spécifiques en matière d'énergie et de combler les besoins en permettant un accès à des sources d'énergie fiables, durables et propres il s'agira de concevoir et de dimensionner les infrastructures de transformation énergétique. A la suite de cette première phase de conception et de dimensionnement, l'intervention identifiera les standards de qualité les mieux adaptés et sur la base des choix adoptés, des cahiers de charge et des dossiers d'appel à candidatures seront conçus à destination du secteur privé, national et international pour la fourniture et l'installation des infrastructures de génération d'énergie.

Les contrats de fourniture et d'installation des équipements intégreront des spécifications de maintenance des installations. La question du recyclage des composants arrivés en fin de vie (batteries par exemple) sera prise en compte dès l'élaboration des cahiers des charges.

De même, les besoins de machines, d'équipements et d'outils pédagogiques et productifs seront analysés. Ces équipements seront acquis et installés à travers des marchés publics et les contrats prévoient également des services de maintenances.

Idéalement, les gestionnaires des agropoles seront aussi impliqués pendant les phases de conception, fourniture et installation des modèles énergétiques, et ce, afin de leur permettre de mieux maîtriser les technologies adoptées.

L'intervention favorisera également la diffusion de kits solaires autonomes ainsi que d'outils et d'équipements électriques et en organisera la formation technique d'installateurs et de fournisseurs d'équipements solaires.

#### **A04-06 Assurer le suivi des sortants 2018 et 2019**

Le processus d'accompagnement à l'auto-emploi agricole sera assurée pour les insérés 2018-2019 ayant démontré leur capacité à assurer la viabilité de leur projet entrepreneurial. Il s'agit d'une activité résiduaire qui doit être neutralisée dès validation du DTF au bénéfice de l'activité agropole.

#### **4.3 Synergies / complémentarités**

Les bailleurs de fonds pour le développement sont très peu présents au Kasai oriental alors que les projets humanitaires continuent leur travail en faveur d'une population fortement touchée par la malnutrition et le choléra notamment. La complémentarité du paradigme humanitaire – Nexus et développement reste à démontrer et à intégrer.

En revanche, le portefeuille provincial Enabel au Kasai Oriental va accentuer sa cohérence et ses complémentarités intersectorielles via l'intégration d'un résultat commun entre PRODAKOR et EDUKOR lié à l'intégration d'une approche territoriale du développement local sur le territoire de Ngandajika. Cette approche intégrée visera à développer la chaîne de valeur agricole à travers toutes ses composantes, sous l'égide d'acteurs locaux clés qui assureront sa mise en œuvre au niveau de la production, transformation, commercialisation, formations professionnalisantes courtes et pratiques, incubation et accélération de l'auto-emploi agricole. La collaboration avec des organisations de la société civile locale sera recherchée et contractualisée pour assurer l'appropriation et la durabilité des interventions, en particulier pour le résultat insertion professionnelle et développement local.

#### **4.4 Cadre logique, indicateurs et sources de vérification.**

Le cadre logique revu et ses indicateurs sont repris dans le tableau ci-dessous. La phase de transition sera mise à profit pour revoir les méthodes de collecte des données et de calcul des indicateurs de manière à s'assurer que les chiffres fournis traduisent bien la réalité des résultats obtenus.

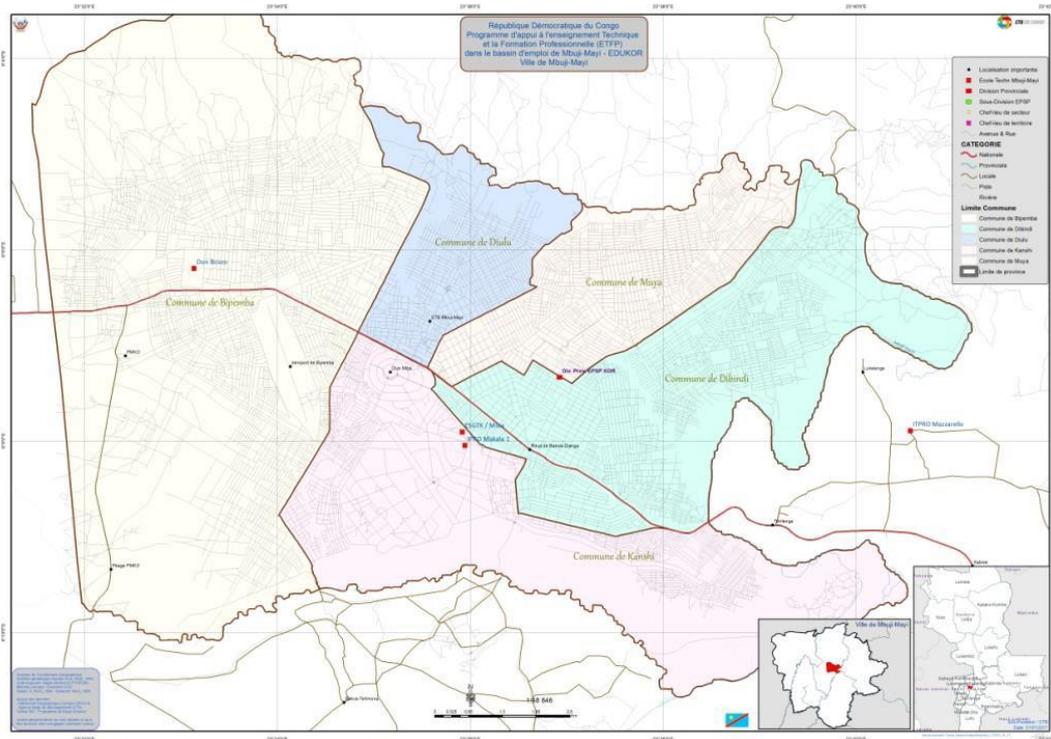
Chaque fois que possible les techniques digitales seront utilisées pour le relevé des données utiles au calcul du niveau des indicateurs, comme par exemple l'application Kobo Toolbox.

Toutes les réalisations de l'intervention seront largement géo-positionnées et les données récoltées désagrégées par genre.

## 4.5 Localisation

Les activités de l'intervention sont localisées sur deux zones distinctes :

- Le territoire urbain de Mbuji-Mayi avec 4 établissements soutenus



- Le territoire rural et agricole de Ngandajika avec 1 Lycée technique agricole



## 4.6 Bénéficiaires

- Les apprenants et sortants des établissements formels et informels soutenus
- Les porteurs de projets issus de l'environnement socio-économique
- Les employeurs formels et informels ainsi que leurs organes représentatifs
- Les 5 établissements soutenus – les structures de formation informelle
- Le Ministère EPST de référence

## 4.7 Durée

- 97 mois

- Exécution portée au 31 décembre 2022

## 5 Ressources

### 5.1 Ressources humaines

Les ressources humaines actuelles seront maintenues et prolongées jusque fin 2021 ou début 2022 selon leur domaine d'intervention (prise en charge de l'année 2020 déjà prévue sur le budget actuel).

#### Ressources actuelles

| Entité | ATI                          | ATN   | Personnel d'appui partagé  |
|--------|------------------------------|---|--|
| EDUKOR | 1<br>Intervention<br>Manager | Expert Technique formation emploi   | Comptable, Caissière, logisticien, gestionnaire des achats, assistant logisticien, archiviste, 3 chauffeurs, personnel d'entretien |
| EDUKOR |                              | Expert en construction  |  |
| EDUKOR | 1                            | ATN Architecte  |  |
|        | 1                            | ATN Expert en management scolaire + Insertion des CDA Mbuji-Mayi            |  |
|        | 1                            | ATN Expert en Insertion Urbaine / Don Bosco                                 |  |
|        | 1                            | ATN Expert Insertion urbaine et Management scolaire /Ngandajika et à l'ITAV |  |

Le **personnel additionnel nécessaire** sera recruté, selon le tableau ci-dessous :

| Description de fonction | Rôle   | Durée indicative de prestation |
|-------------------------|--|--------------------------------|
| Expert technique 4      | Appui à la mise en œuvre de la stratégie D4D | Jusqu'à fin 2022               |

Des ressources partagées au niveau de la coordination sont également prises en charge :

| Description de fonction   | Rôle   | Durée indicative de prestation |
|---|--|--------------------------------|
| Coordinateur provincial   |  | Jusqu'à mars 2023              |
| RAFI  |  | Jusqu'à mars 2023              |
| Equipe Admin fin log  |  | Jusqu'à fin 2022               |
| Expert en contractualisation/Csub mutualisé avec PRODAKOR en convention - | Contractualiser les CdS pour l'incubateur urbain ( Don Bosco, FEC, COPEMECO, IPNPP...) et rural ( ITAV, PRODI, PRODDIM , AIDEN...) | Jusqu'à fin 2022               |
| ICT mutualisé à 50%   | Appui à la digitalisation des Etablissements   | Jusqu'à fin 2022               |

### 5.2 Ressources financières

Un budget détaillé se trouve en annexe.

## **6 Modalités de mise en œuvre**

### **6.1 Gouvernance**

La gestion et le pilotage du programme restent inchangés, en Régie, conformément aux modalités d'exécution prévues dans le DTF initial.

Le fonctionnement de la SMCL demeure inchangé ainsi que sa composition. L'intervention veillera, à inviter les représentants de la FEC et de la COPEMECO comme observateurs.

### **6.2 Subsidés et partenariats**

Dans le cadre de l'exécution de la prolongation, il est envisagé de conclure des conventions de subsides avec les organisations suivantes (liste potentielle et non-exhaustive) :

- Les établissements soutenus par le programme EDUKOR : ils sont, à travers les apprenants, les premiers bénéficiaires de l'intervention
- L'école DON BOSCO : partenaire récurrent et fiable du programme, susceptible de monter en puissance en prenant en charge le processus d'accompagnement à l'auto-emploi en milieu urbain. Il est aussi en capacité de mettre en place des dispositifs de formation courts, pratiques et professionnalisants.
- L'ONG locale CATSR, déjà bénéficiaire d'une convention de subsides, assurera la prise en charge de jeunes filles vulnérables issues de la rue vers l'auto-emploi en milieu urbain.
- Le FOPAKOR pourrait être amené à jouer un rôle crucial dans le cadre du développement des activités de permaculture et d'agroécologie adossées aux Cda soutenus.
- La FEC n'a pas encore été mobilisée structurellement en milieu urbain par le programme alors que son rôle est essentiel en matière de stage, d'insertion à l'auto-emploi et à l'emploi salarié. La convention de subside pourrait jouer un rôle de renforcement de la FEC mais aussi de déploiement d'une offre de services professionnels en direction des MPME de Mbuji-Mayi. Les jeunes porteurs de projets ou en encore les artisans déjà positionnés pourraient tirer avantage de ce soutien par la FEC pour mieux déployer leurs activités.
- Les associations PRODI et PRODDIM actives dans l'agriculture sont susceptibles de jouer un rôle d'ensemblier en faveur de la chaîne de valeur agricole, en ce compris l'accès à l'auto-emploi et la facilitation de l'installation des jeunes sortants.

### **6.3 Suivi des résultats et rapport**

Le suivi technique et financier de la mise en œuvre reste inchangé.

Il sera réalisé en continu, selon le système de suivi interne technique et financier d'Enabel. Sur cette base, l'équipe d'intervention procédera à une mise à jour complète du « Monitoring Opérationnel » continu et un monitoring des résultats annuel conformément à la politique de suivi d'Enabel. Ce Monitoring Opérationnel a pour objet de planifier l'évolution de l'intervention et de rendre compte des résultats par rapport à la planification précédente. Il contient des informations administratives et financières, ainsi que des informations sur les activités et les outputs (progrès accomplis, planification et risques).

Un rapport de résultats annuel et un rapport final seront réalisés conformément aux obligations contractuelles. Chaque rapport rendra compte de la mise en œuvre, des difficultés rencontrées,

des changements mis en place, ainsi que des résultats obtenus (réalisations et effets directs), mesurés par rapport aux indicateurs correspondants, en utilisant comme référence la matrice du cadre logique. Le rapport sera présenté de manière à permettre le suivi des moyens envisagés et employés et des modalités budgétaires. Le rapport final, narratif et financier, couvrira toute la période de mise en œuvre du programme EDUKOR.

Le système de suivi-évaluation actuel permet de répondre aux besoins d'informations qui mesurent le niveau de performance des objectifs à différents niveaux du programme (objectifs spécifiques, résultats et sous résultats). La matrice de monitoring sera révisée et complétée pour intégrer les nouveaux indicateurs et expurger les indicateurs dénués de sens.

## **6.4 Evaluation et audit**

### **6.4.1 Evaluation**

Une évaluation finale externe de l'intervention est prévue à la fin du programme (revue finale). L'évaluation sera utilisée pour apprécier les résultats, mesurer la performance, et identifier les enseignements tirés et les leçons apprises.

### **6.4.2 Audit**

Des audits indépendants seront effectués conformément aux règles d'Enabel en la matière. L'audit vérifiera que les dépenses effectuées reflètent bien la réalité, sont exhaustives et ont été effectuées dans le respect des procédures.

## 7 Analyse des risques

Cette section récapitule les risques principaux et les incertitudes, ainsi que la manière dont ces éléments sont pris en compte.

- **Accentuation de la dégradation du contexte économique** : la reprise économique risque de demeurer atone dans le Kasai Oriental et le Lomami tant que des mesures structurelles de relance de l'économie provinciale n'auront pas été prises. L'impact sur le pouvoir d'achat de la population est considérable alors que les besoins primaires ne sont pas assumés. Les possibilités d'auto-emploi dans le secteur artisanal resteront probablement faibles. La solvabilité réduite et le potentiel de réponse du marché local par rapport à la mise en place d'activités génératrices de revenus nécessitera de confiner les projets soutenus, aux activités les plus résilientes possibles, correspondant à la satisfaction des besoins de base du ménage du Kasai. Les activités de production, conditionnement, petite transformation et commercialisation agricoles devront être privilégiées vu le déséquilibre persistant entre production et besoins, l'absence d'autosuffisance alimentaire compensée par des produits importés beaucoup plus coûteux vu l'enclavement de la province.

Mesures correctives : adaptation de l'approche en s'appuyant sur les dynamiques économiques et sociales locales.

- **Faible collaboration de la part du secteur privé** : le faible niveau de confiance des opérateurs économiques entre eux, le peu d'appétence au risque et au partenariat, la faiblesse des organisations représentatives ont un impact direct sur le potentiel de développement économique. La vision consistant à accompagner un écosystème amélioré pour accentuer les chances d'insertion des jeunes sortants, postule sur un partenariat gagnant-gagnant avec le secteur formel et informel.

Mesures correctives : assurer au fil de l'eau, un bon dosage entre les attentes du secteur privé et les bénéfices directs et indirects qu'ils peuvent pro-mériter.

- **Capacités des partenaires à réaliser les activités sous leur responsabilité**

Les capacités techniques et administratives des partenaires de mise en œuvre des CSub et leur niveau de structuration peuvent varier. La mise en œuvre des activités qui leur sont déléguées en regard de leurs mandats s'inscrit dans le processus d'apprentissage et de renforcement des capacités, mais il y a des risques de retard dans l'atteinte des résultats dans la mesure où le temps imparti à l'exécution des activités conventionnées sera limité à 30 mois.

Mesures correctives : implication, coaching et accompagnement renforcés des agents du programme pour les aspects de renforcement des capacités des partenaires à tous les niveaux, dans la planification de leurs activités et dans les outils qui sont mis à leur disposition.

- **Détournement des frais de fonctionnement des CDA** par les partenaires institutionnels ou par l'institution hôte :

Mesures correctives : la digitalisation des outils de gestions et de management scolaire doit engendrer une transparence accrue sur les transactions et flux financiers. Le progiciel de gestion scolaire devrait progressivement apporter une meilleure traçabilité et permettre une redevabilité améliorée entre acteurs de gestion scolaire.

- **Non résolution du conflit de compétences entre EPST et MFPAM** : la non résolution de ce conflit empêcherait tout déploiement effectif sur le terrain de la Stratégie Sectorielle Education et de la Stratégie Nationale pour la Formation et l'Insertion.

Mesures correctives : plaider au niveau central pour la résolution de ce conflit de compétences tout en évitant toute atteinte à la souveraineté congolaise.



**8.1 Budget total adapté**

| PBLA  | Code PILOT: RDC1217211 - En régie   | BUDGET INITIAL     | BUDGET ADDITIONNEL | NOUVEAU BUDGET      | % Augmentation |
|---|---|--------------------|--------------------|---------------------|----------------|
| <b>Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées dans la province éducative du Kasai Oriental I et le territoire de Ngandajika, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation de qualité pertinente incluant des cours pratiques, des stages, et de l'accompagnement à l'insertion professionnelle.</b> |   |                    |                    |                     |                |
| A1  | <b>R1. Appuyer la coordination, la gouvernance et la gestion du secteur ETPF par l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements</b> | <b>2.634.322 €</b> | <b>626.000 €</b>   | <b>3.260.322 €</b>  | <b>24%</b>     |
| A0101   | Identifier les CDA (5) et prévoir leur développement  | 221.072 €          | -74.000 €          | 147.072 €           |                |
| A0102   | Intégrer l'approche de la formation en alternance   | 45.154 €           | 0 €                | 45.154 €            |                |
| A0103   | Organiser la formation pratique des élèves et apprenants des centres d'application et des établissements affiliés   | 1.091.246 €        | -275.000 €         | 816.246 €           |                |
| A0104   | Organiser la formation technique des formateurs enseignants   | 424.257 €          | 0 €                | 424.257 €           |                |
| A0105   | Réhabiliter les infrastructures des 5 CDA's   | 753.062 €          | 195.000 €          | 948.062 €           |                |
| A0106   | Promouvoir l'ETFP   | 99.531 €           | -20.000 €          | 79.531 €            |                |
| A0107   | Finaliser la construction et équipements SECOPE   | 0 €                | 100.000 €          | 100.000 €           |                |
| A0108   | Soutenir l'accès des jeunes filles dans le système de l'ETFP  | 0 €                | 55.000 €           | 55.000 €            |                |
| A0109   | Contribuer à l'adaptation et à la mise en place du progiciel scolaire dans les établissements soutenus, le Ministère et les CdR                           | 0 €                | 200.000 €          | 200.000 €           |                |
| A0110   | Contribuer à l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des établissements et des unités de production   | 0 €                | 170.000 €          | 170.000 €           |                |
| A0111   | Accompagner la coordination et la concertation des acteurs impliqués dans l'ETFP au niveau provincial via la digitalisation                               | 0 €                | 60.000 €           | 60.000 €            |                |
| A0112   | Soutenir le développement et la gouvernance des Cda de Mbuji mai  |                    | 125.000 €          | 125.000 €           |                |
| A0113   | Soutenir le développement et la gouvernance de l'ITAV N'Gandajika   |                    | 90.000 €           | 90.000 €            |                |
| A2  | <b>R2. Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente</b>  | <b>1.220.231 €</b> | <b>492.148 €</b>   | <b>1.712.379 €</b>  | <b>40%</b>     |
| A0201   | Appuyer la coordination et concertation des acteurs impliqués dans l'ETFP au niveau provincial  | 13.314 €           |                    | 13.314 €            |                |
| A0202   | Appuyer la gestion responsable et transparente des ressources au niveau des établissements ETF affiliés   | 139.761 €          | -67.852 €          | 71.909 €            |                |
| A0203   | Appuyer les inspecteurs provinciaux dans leur fonction  | 182.825 €          | 0 €                | 182.825 €           |                |
| A0204   | Instaurer un cadre de concertation /échange entre le monde de l'ETFP et le monde de travail   | 309.201 €          | 20.000 €           | 329.201 €           |                |
| A0205   | Appuyer la mise en place d'un programme de renforcement des capacités au niveau provincial  | 11.779 €           | 0 €                | 11.779 €            |                |
| A0206   | Réhabiliter et équiper la division provinciale  | 542.469 €          | -90.000 €          | 452.469 €           |                |
| A0207   | Mettre en place un système de suivi et évaluation au niveau provincial  | 20.882 €           | 0 €                | 20.882 €            |                |
| A0208   | Susciter la mobilisation communautaire pour les inscriptions massives des filles  | 0 €                | 70.000 €           | 70.000 €            |                |
| A0209   | Soutenir la formation dans les CDA appuyés  |                    | 100.000 €          | 100.000 €           |                |
| A0210   | Soutenir la formation courte pratique des apprenants (Mazzarello + Concours métier)   | 0 €                | 180.000 €          | 180.000 €           |                |
| A0211   | Intégrer l'approche de la formation en alternance   |                    | 120.000 €          | 120.000 €           |                |
| A0212   | Financer des formations techniques au bénéfice des formateurs enseignants des   |                    | 10.000 €           | 10.000 €            |                |
| A0213   | Mettre en œuvre dans les établissements ciblés une stratégie D4D adaptée  |                    | 150.000 €          | 150.000 €           |                |
| A3  | <b>R 3 Un dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre</b>  | <b>1.230.666 €</b> | <b>1.323.745 €</b> | <b>2.554.411 €</b>  | <b>108%</b>    |
| A0301   | Accompagner les établissements affiliés pour assurer une meilleure adéquation des écoles et des centres au marché de l'emploi                             | 665.903 €          | -58.000 €          | 607.903 €           |                |
| A0302   | Accompagner les sortants à la recherche d'emploi  | 117.020 €          | 46.745 €           | 163.765 €           |                |
| A0303   | Organiser des formations pointues pour les sortants et les travailleurs   | 165.503 €          | -160.000 €         | 5.503 €             |                |
| A0304   | Développer un programme d'encadrement des initiatives d'entrepreneuriat féminin au niveau local   | 282.240 €          | -100.000 €         | 182.240 €           |                |
| A0305   | professionnelle en milieu urbain  |                    | 115.000 €          | 115.000 €           |                |
| A0306   | Construire un dispositif d'incubation multipartenarial visant l'insertion   |                    | 315.000 €          | 315.000 €           |                |
| A0307   | d'insertion   |                    | 330.000 €          | 330.000 €           |                |
| A0308   | de subsidence   |                    | 835.000 €          | 835.000 €           |                |
| A4  | <b>R 4 Un pôle de développement agricole est déployé au centre du territoire de Ngandajika</b>  | <b>0 €</b>         | <b>685.520 €</b>   | <b>685.520 €</b>    | <b>#DIV/0!</b> |
| A0401   | Appui au rapprochement et à l'agrégation des acteurs porteurs du pôle de développement agricole de Ngandajika autour d'un plan de développement local.    | 0 €                | 0 €                | 0 €                 |                |
| A0402   | Appui aux chaînes de valeur agricole  | 0 €                | 0 €                | 0 €                 |                |
| A0403   | Appui au renforcement et à la formation du capital humain   | 0 €                | 119.000 €          | 119.000 €           |                |
| A0404   | Stimulation et accompagnement de l'auto-entrepreneuriat agricole via l'incubateur intégré au pôle de développement agricole.                              | 0 €                | 335.000 €          | 335.000 €           |                |
| A0405   | Stimuler et accompagner l'auto-entrepreneuriat agricole via l'incubateur intégré à  | 0 €                | 191.520 €          | 191.520 €           |                |
| A0406   | Faciliter l'accès à des sources d'énergie durable   | 0 €                | 0 €                | 0 €                 |                |
| A0407   | Assurer le suivi des sortants 2018 et 2019  |                    | 40.000 €           | 40.000 €            |                |
| Z   | <b>Moyens généraux</b>  | <b>3.914.781 €</b> | <b>872.587 €</b>   | <b>4.787.368 €</b>  | <b>22%</b>     |
| 1   | <b>Ressources humaines</b>  | <b>2.713.047 €</b> | <b>858.257 €</b>   | <b>3.571.304 €</b>  |                |
| Z0101   | Personnel international (ATI)   | 1.400.000 €        | 639.577 €          | 2.039.577 €         |                |
| Z0102   | Equipe technique nationale  | 908.736 €          | -230.772 €         | 677.964 €           |                |
| Z0103   | Equipe nationale administrative et logistique partagée province KOR   | 404.311 €          | 449.452 €          | 853.763 €           |                |
| Z02   | <b>Investissements</b>  | <b>387.609 €</b>   | <b>3.520 €</b>     | <b>391.129 €</b>    |                |
| Z0201   | <b>Véhicules</b>  | <b>85.000 €</b>    | <b>24.000 €</b>    | <b>109.000 €</b>    |                |
| Z0203   | Motos   | 30.859 €           | 0 €                | 30.859 €            |                |
| Z0203   | <b>Equipement et matériel</b>   | <b>49.344 €</b>    | <b>3.000 €</b>     | <b>52.344 €</b>     |                |
| Z0204   | Aménagement, Réhabilitation et/ou loyer base partagée MBM   | 204.433 €          | -36.000 €          | 168.433 €           |                |
| Z0205   | ERP-system: hardware & logiciel   | 17.973 €           | 12.520 €           | 30.493 €            |                |
| Z03   | <b>Fonctionnement</b>   | <b>600.544 €</b>   | <b>19.810 €</b>    | <b>620.354 €</b>    |                |
| Z0301   | Frais de fonctionnement des véhicules + motos   | 255.240 €          | 15.000 €           | 270.240 €           |                |
| Z0304   | Frais de fonctionnement des bureaux (MBM)   | 276.414 €          | -20.000 €          | 256.414 €           |                |
| Z0307   | Organisation des SMCL   | 31.096 €           | 0 €                | 31.096 €            |                |
| Z0310   | Frais système ERP   | 17.769 €           | 0 €                | 17.769 €            |                |
| Z0313   | Frais de mission  | 20.025 €           | 24.810 €           | 44.835 €            |                |
| Z04   | <b>Audit, suivi &amp; évaluation</b>  | <b>213.581 €</b>   | <b>-9.000 €</b>    | <b>204.581 €</b>    |                |
| Z0401   | Audit   | 34.526 €           | -9.000 €           | 25.526 €            |                |
| Z0402   | Etude ligne de base   | 47.049 €           | 0 €                | 47.049 €            |                |
| Z0403   | MTR & Evaluation finale   | 90.430 €           | 0 €                | 90.430 €            |                |
| Z0404   | Suivi et backstopping   | 31.388 €           | 0 €                | 31.388 €            |                |
| Z0405   | Ateliers d'échange et séminaires de capitalisation  | 10.188 €           | 0 €                | 10.188 €            |                |
| Z998  | Z99   |                    |                    | 0 €                 |                |
|   | <b>TOTAL</b>  | <b>9.000.000 €</b> | <b>4.000.000 €</b> | <b>13.000.000 €</b> | <b>44%</b>     |

## 8.2 Budget additionnel détaillé

| PBLA  | Code PILOT: RDC1217211 - En régie  | BUDGET INITIAL     | BUDGET ADDITIONNEL | NOUVEAU BUDGET     | Solde disponible au 31/12/2019 | BUDGET DISPONIBLE pour les prochaines | PF_2020          | PF_2021          | PF_2022          | PF 2023    |
|-------|--|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------------------|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------|
| A1    | <b>R1. Appuyer la coordination , la gouvernance et la gestion du secteur ETFP par l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements</b> | <b>2.634.322 €</b> | <b>626.000 €</b>   | <b>3.260.322 €</b> | <b>382.398 €</b>               | <b>1.008.398 €</b>                    | <b>469.217 €</b> | <b>375.482 €</b> | <b>163.700 €</b> | <b>0 €</b> |
| A0101 | Identifier les CDA (5) et prévoir leur développement   | 221.072 €          | -74.000 €          | <b>147.072 €</b>   | 74.509 €                       | <b>509 €</b>                          | 0 €              | 0 €              | 0 €              |            |
| A0102 | Intégrer l'approche de la formation en alternance  | 45.154 €           | 0 €                | <b>45.154 €</b>    | -1.094 €                       | <b>-1.094 €</b>                       | 0 €              | 0 €              | 0 €              |            |
| A0103 | Organiser la formation pratique des élèves et apprenants des centres d'application et des établissements affiliés  | 1.091.246 €        | -275.000 €         | <b>816.246 €</b>   | 274.333 €                      | <b>-667 €</b>                         | 0 €              | 0 €              | 0 €              |            |
| A0104 | Organiser la formation technique des formateurs enseignants  | 424.257 €          | 0 €                | <b>424.257 €</b>   | 457 €                          | <b>457 €</b>                          | 0 €              | 0 €              | 0 €              |            |
| A0105 | Réhabiliter les infrastructures des 5 CDA's  | 753.062 €          | 195.000 €          | <b>948.062 €</b>   | 12.766 €                       | <b>207.766 €</b>                      | 150.000 €        | 50.000 €         | 0 €              |            |
| A0106 | Promouvoir l'ETFP  | 99.531 €           | -20.000 €          | <b>79.531 €</b>    | 21.427 €                       | <b>1.427 €</b>                        |                  |                  |                  |            |
| A0107 | Finaliser la construction et équipements SECOPE  | 0 €                | 100.000 €          | <b>100.000 €</b>   | 0 €                            | <b>100.000 €</b>                      | 97.000 €         | 0 €              | 0 €              |            |
| A0108 | Soutenir l'accès des jeunes filles dans le système de l'ETFP   | 0 €                | 55.000 €           | <b>55.000 €</b>    | 0 €                            | <b>55.000 €</b>                       | 20.000 €         | 20.000 €         | 14.000 €         |            |
| A0109 | Contribuer à l'adaptation et à la mise en place du progiciel scolaire dans les établissements soutenus, le Ministère et les CdR                            | 0 €                | 200.000 €          | <b>200.000 €</b>   | 0 €                            | 200.000 €                             | 50.000 €         | 100.000 €        | 70.000 €         |            |
| A0110 | Contribuer à l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des établissements et des unités de production  | 0 €                | 170.000 €          | <b>170.000 €</b>   | 0 €                            | 170.000 €                             | 50.000 €         | 90.000 €         | 30.000 €         |            |
| A0111 | Accompagner la coordination et la concertation des acteurs impliqués dans l'ETFP au niveau provincial via la digitalisation                                | 0 €                | 60.000 €           | <b>60.000 €</b>    | 0 €                            | 60.000 €                              | 10.000 €         | 40.000 €         | 10.000 €         |            |
| A0112 | Soutenir le développement et la gouvernance des CdA de Mbuji mai   |                    | 125.000 €          | <b>125.000 €</b>   | 0 €                            | 125.000 €                             | 56.800 €         | 40.000 €         | 24.700 €         |            |
| A0113 | Soutenir le développement et la gouvernance de l'ITAV N'Gandajica  |                    | 90.000 €           | <b>90.000 €</b>    | 0 €                            | 90.000 €                              | 35.417 €         | 35.482 €         | 15.000 €         |            |
| A2    | <b>R2. Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente</b>   | <b>1.220.231 €</b> | <b>492.148 €</b>   | <b>1.712.379 €</b> | <b>143.142 €</b>               | <b>635.290 €</b>                      | <b>220.000 €</b> | <b>230.290 €</b> | <b>185.000 €</b> |            |
| A0201 | Appuyer la coordination et concertation des acteurs impliqués dans l'ETFP au niveau provincial   | 13.314 €           |                    | <b>13.314 €</b>    | -157 €                         | <b>-157 €</b>                         | 5.000 €          |                  |                  |            |
| A0202 | Appuyer la gestion responsable et transparente des ressources au niveau des établissements ETF affiliés  | 139.761 €          | -67.852 €          | <b>71.909 €</b>    | 72.619 €                       | <b>4.767 €</b>                        | 0 €              | 0 €              | 0 €              |            |
| A0203 | Appuyer les inspecteurs provinciaux dans leur fonction   | 182.825 €          | 0 €                | <b>182.825 €</b>   | -1.408 €                       | <b>-1.408 €</b>                       | 0 €              | 0 €              | 0 €              |            |
| A0204 | Instaurer un cadre de concertation /échange entre le monde de l'ETFP et le monde de travail  | 309.201 €          | 20.000 €           | <b>329.201 €</b>   | -17.621 €                      | <b>2.379 €</b>                        | 0 €              | 0 €              | 0 €              |            |
| A0205 | Appuyer la mise en place d'un programme de renforcement des capacités au niveau provincial   | 11.779 €           | 0 €                | <b>11.779 €</b>    | -111 €                         | <b>-111 €</b>                         | 0 €              | 0 €              | 0 €              |            |
| A0206 | Réhabiliter et équiper la division provinciale   | 542.469 €          | -90.000 €          | <b>452.469 €</b>   | 89.821 €                       | <b>-179 €</b>                         | 0 €              | 0 €              | 0 €              |            |
| A0207 | Mettre en place un système de suivi et évaluation au niveau provincial   | 20.882 €           | 0 €                | <b>20.882 €</b>    | 0,44 €                         | <b>0 €</b>                            | 0 €              | 0 €              | 0 €              |            |
| A0208 | Susciter la mobilisation communautaire pour les inscriptions massives des filles   | 0 €                | 70.000 €           | <b>70.000 €</b>    | 0 €                            | <b>70.000 €</b>                       | 20.000 €         | 30.000 €         | 20.000 €         |            |
| A0209 | Soutenir la formation dans les CDA appuyés   |                    | 100.000 €          | <b>100.000 €</b>   | 0 €                            | <b>100.000 €</b>                      | 30.000 €         | 40.000 €         | 30.000 €         |            |
| A0210 | Soutenir la formation courte pratique des apprenants (Mazzarello + Concours métier)  | 0 €                | 180.000 €          | <b>180.000 €</b>   | 0 €                            | <b>180.000 €</b>                      | 65.000 €         | 70.000 €         | 45.000 €         |            |
| A0211 | Intégrer l'approche de la formation en alternance  |                    | 120.000 €          | <b>120.000 €</b>   | 0 €                            | <b>120.000 €</b>                      | 45.000 €         | 35.000 €         | 40.000 €         |            |
| A0212 | Financer des formations techniques au bénéfice des formateurs enseignants des  |                    | 10.000 €           | <b>10.000 €</b>    | 0 €                            | <b>10.000 €</b>                       | 5.000 €          | 5.290 €          | 0 €              |            |
| A0213 | Mettre en œuvre dans les établissements ciblés une stratégie D4D adaptée   |                    | 150.000 €          | <b>150.000 €</b>   | 0 €                            | <b>150.000 €</b>                      | 50.000 €         | 50.000 €         | 50.000 €         |            |

| PBLA  | Code PILOT: RDC1217211 - En régie  | BUDGET INITIAL     | BUDGET ADDITIONNEL | NOUVEAU BUDGET      | Solde disponible au 31/12/2019 | BUDGET DISPONIBLE pour les prochaines | PF_2020            | PF_2021            | PF_2022            | PF_2023         |
|-------|--|--------------------|--------------------|---------------------|--------------------------------|---------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------|
| A3    | <b>R 3 Un dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre</b>   | <b>1.230.666 €</b> | <b>1.323.745 €</b> | <b>2.554.411 €</b>  | <b>268.002 €</b>               | <b>1.591.747 €</b>                    | <b>206.000 €</b>   | <b>806.000 €</b>   | <b>579.747 €</b>   |                 |
| A0301 | Accompagner les établissements affiliés pour assurer une meilleure adéquation des écoles et des centres au marché de l'emploi                          | 665.903 €          | -58.000 €          | 607.903 €           | 58.402 €                       | 402 €                                 | 0 €                | 0 €                | 0 €                |                 |
| A0302 | Accompagner les sortants à la recherche d'emploi   | 117.020 €          | 46.745 €           | 163.765 €           | -49.227 €                      | -2.482 €                              | 0 €                | 0 €                | 0 €                |                 |
| A0303 | Organiser des formations pointues pour les sortants et les travailleurs  | 165.503 €          | -160.000 €         | 5.503 €             | 159.443 €                      | -557 €                                | 0 €                | 0 €                | 0 €                |                 |
| A0304 | Développer un programme d'encadrement des initiatives d'entrepreneuriat féminin au niveau local  | 282.240 €          | -100.000 €         | 182.240 €           | 99.383 €                       | -617 €                                | 0 €                | 0 €                | 0 €                |                 |
| A0305 | professionnelle en milieu urbain   |                    | 115.000 €          | 115.000 €           | 0 €                            | 115.000 €                             | 60.000 €           | 20.000 €           | 35.000 €           |                 |
| A0306 | Construire un dispositif d'incubation multipartenarial visant l'insertion  |                    | 315.000 €          | 315.000 €           | 0 €                            | 315.000 €                             | 46.000 €           | 206.000 €          | 59.500 €           |                 |
| A0307 | d'insertion  |                    | 330.000 €          | 330.000 €           | 0 €                            | 330.000 €                             | 50.000 €           | 230.000 €          | 50.000 €           |                 |
| A0308 | de subside   |                    | 835.000 €          | 835.000 €           | 0 €                            | 835.000 €                             | 50.000 €           | 350.000 €          | 435.247 €          |                 |
| A4    | <b>R 4 Un pôle de développement agricole est déployé au centre du terroir de Ngandajika</b>  | <b>0 €</b>         | <b>685.520 €</b>   | <b>685.520 €</b>    | <b>0 €</b>                     | <b>685.520 €</b>                      | <b>286.000 €</b>   | <b>269.811 €</b>   | <b>129.709 €</b>   |                 |
| A0401 | Appui au rapprochement et à l'agrégation des acteurs porteurs du pôle de développement agricole de Ngandajika autour d'un plan de développement local. | 0 €                | 0 €                | 0 €                 |                                | 0 €                                   | 0 €                | 0 €                | 0 €                |                 |
| A0402 | Appui aux chaînes de valeur agricole   | 0 €                | 0 €                | 0 €                 |                                | 0 €                                   | 0 €                | 0 €                | 0 €                |                 |
| A0403 | Appui au renforcement et à la formation du capital humain  | 0 €                | 119.000 €          | 119.000 €           | 0 €                            | 119.000 €                             | 60.000 €           | 49.811 €           | 12.159 €           |                 |
| A0404 | Stimulation et accompagnement de l'auto-entrepreneuriat agricole via l'incubateur intégré au pôle de développement agricole.                           | 0 €                | 335.000 €          | 335.000 €           | 0 €                            | 335.000 €                             | 166.000 €          | 121.000 €          | 48.000 €           |                 |
| A0405 | Stimuler et accompagner l'auto-entrepreneuriat agricole via l'incubateur intégré à   | 0 €                | 191.520 €          | 191.520 €           | 0 €                            | 191.520 €                             | 30.000 €           | 90.000 €           | 69.550 €           |                 |
| A0406 | Faciliter l'accès à des sources d'énergie durable  | 0 €                | 0 €                | 0 €                 |                                |                                       | 0 €                | 0 €                | 0 €                | 0 €             |
| A0407 | Assurer le suivi des sortants 2018 et 2019   |                    | 40.000 €           | 40.000 €            | 0 €                            | 40.000 €                              | 30.000 €           | 9.000 €            |                    |                 |
| z     | <b>Moyens généraux</b>   | <b>3.914.781 €</b> | <b>872.587 €</b>   | <b>4.787.368 €</b>  | <b>397.506 €</b>               | <b>1.270.093 €</b>                    | <b>433.759 €</b>   | <b>419.806 €</b>   | <b>388.487 €</b>   | <b>28.042 €</b> |
| 1     | <b>Ressources humaines</b>   | <b>2.713.047 €</b> | <b>858.257 €</b>   | <b>3.571.304 €</b>  | <b>245.029 €</b>               | <b>1.103.286 €</b>                    | <b>382.639 €</b>   | <b>369.509 €</b>   | <b>329.201 €</b>   | <b>21.938 €</b> |
| Z0101 | Personnel international (ATI)  | 1.400.000 €        | 639.577 €          | 2.039.577 €         | -54.739 €                      | 584.838 €                             | 179.700 €          | 208.500 €          | 179.700 €          | 16.938 €        |
| Z0102 | <b>Equipe technique nationale</b>  | 908.736 €          | -230.772 €         | 677.964 €           | 356.413 €                      | 125.641 €                             | 60.671 €           | 32.471 €           | 32.499 €           | 0 €             |
| Z0103 | <b>Equipe nationale administrative et logistique partagée province KOR</b>   | 404.311 €          | 449.452 €          | 853.763 €           | -56.645 €                      | 392.807 €                             | 142.268 €          | 128.538 €          | 117.002 €          | 5.000 €         |
| Z02   | <b>Investissements</b>   | 387.609 €          | 3.520 €            | 391.129 €           | 20.180 €                       | 23.700 €                              | 6.120 €            | 16.797 €           | 783 €              | 0 €             |
| Z0201 | <b>Véhicules</b>   | 85.000 €           | 24.000 €           | 109.000 €           | -23.991 €                      | 9 €                                   | 0 €                | 0 €                | 0 €                | 0 €             |
| Z0203 | Motos  | 30.859 €           | 0 €                | 30.859 €            | 0 €                            | 0 €                                   | 0 €                | 0 €                | 0 €                |                 |
| Z0203 | <b>Equipement et matériel</b>  | 49.344 €           | 3.000 €            | 52.344 €            | 5.123 €                        | 8.123 €                               | 0 €                | 7.340 €            | 783 €              | 0 €             |
| Z0204 | Aménagement, Réhabilitation et/ou loyer base partagée MBM  | 204.433 €          | -36.000 €          | 168.433 €           | 39.048 €                       | 3.048 €                               | 6.120 €            | 0 €                | 0 €                |                 |
| Z0205 | ERP-system: hardware & logiciel  | 17.973 €           | 12.520 €           | 30.493 €            | 0,47                           | 12.520 €                              | 0 €                | 9.457 €            | 0 €                |                 |
| Z03   | Fonctionnement   | 600.544 €          | 19.810 €           | 620.354 €           | 72.272 €                       | 92.082 €                              | 33.000 €           | 31.500 €           | 21.478 €           | 6.104 €         |
| Z0301 | Frais de fonctionnement des véhicules + motos  | 255.240 €          | 15.000 €           | 270.240 €           | 25.089 €                       | 40.089 €                              | 18.000 €           | 12.000 €           | 9.478 €            | 5.000 €         |
| Z0304 | Frais de fonctionnement des bureaux (MBM)  | 276.414 €          | -20.000 €          | 256.414 €           | 51.836 €                       | 31.836 €                              | 6.000 €            | 12.000 €           | 9.000 €            | 1.104 €         |
| Z0307 | Organisation des SMCL  | 31.096 €           | 0 €                | 31.096 €            | 9.517 €                        | 9.517 €                               | 3.000 €            | 3.000 €            | 3.000 €            |                 |
| Z0310 | Frais système ERP  | 17.769 €           | 0 €                | 17.769 €            | -1.693 €                       | -1.693 €                              | 0 €                | 0 €                | 0 €                |                 |
| Z0313 | Frais de mission   | 20.025 €           | 24.810 €           | 44.835 €            | -12.476 €                      | 12.334 €                              | 6.000 €            | 4.500 €            | 0 €                |                 |
| Z04   | Audit, suivi & évaluation  | 213.581 €          | -9.000 €           | 204.581 €           | 60.025 €                       | 51.025 €                              | 12.000 €           | 2.000 €            | 37.025 €           | 0 €             |
| Z0401 | Audit  | 34.526 €           | -9.000 €           | 25.526 €            | 21.793 €                       | 12.793 €                              | 10.000 €           | 0 €                | 0 €                |                 |
| Z0402 | Etude ligne de base  | 47.049 €           | 0 €                | 47.049 €            | -120 €                         | -120 €                                | 0 €                | 0 €                | 0 €                |                 |
| Z0403 | MTR & Evaluation finale  | 90.430 €           | 0 €                | 90.430 €            | 36.453 €                       | 36.453 €                              | 0 €                | 0 €                | 37.025 €           |                 |
| Z0404 | Suivi et backstopping  | 31.388 €           | 0 €                | 31.388 €            | 6.330 €                        | 6.330 €                               | 2.000 €            | 2.000 €            | 0 €                |                 |
| Z0405 | Ateliers d'échange et séminaires de capitalisation   | 10.188 €           | 0 €                | 10.188 €            | -4.384 €                       | -4.384 €                              | 0 €                | 0 €                | 0 €                |                 |
| Z9998 | Z99  |                    |                    | 0 €                 | -48 €                          | -48 €                                 |                    |                    |                    |                 |
|       | <b>TOTAL</b>   | <b>9.000.000 €</b> | <b>4.000.000 €</b> | <b>13.000.000 €</b> | <b>1.191.048 €</b>             | <b>5.191.048 €</b>                    | <b>1.614.975 €</b> | <b>2.101.388 €</b> | <b>1.446.643 €</b> | <b>28.042 €</b> |

### 8.3 Cadre logique et indicateurs

| Cadre logique et indicateurs  | Baseline 2019 | Cible finale 2022 | Sources de vérification   | Hypothèses / commentaires   |
|---|---------------|-------------------|---|---|
| <b>OG : Un meilleur accès des jeunes, filles et garçons, à une formation de qualité est assuré dans le système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, tant formelle que non-formelle et l'offre de main-d'œuvre qualifiée répondant aux perspectives d'emploi ou d'auto-emploi est augmentée, notamment par le renforcement des capacités de certaines institutions et organisations en charge de l'enseignement et de la formation.</b> |               |                   |   |   |
| <b>OUTCOME : Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées dans la province éducationnelle du Kasai Oriental et le territoire de N'Gandajika, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation de qualité pertinente incluant des cours pratiques, des stages, et de l'accompagnement à l'insertion professionnelle.</b>                                       |               |                   |   |   |
| Augmentation de l'effectif d'apprenants sur toute la période d'intervention en ce y compris les filles  | 1173          | 1514              | Rapport d'inscriptions  |   |
| Nombre d'apprenants accompagnés vers l'insertion professionnelle  | 0             | 161               | Rapports d'activités et de conventions de la mise en œuvre des projets d'ISP (KATACEL)  |   |
| Nombre de bénéficiaires insérés all in  | 0             | 157               | Rapports de suivi   |   |
| <b>OUTPUT 1 : Appuyer la coordination, gouvernance et la gestion du secteur ETFP par l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements</b>   |               |                   |   |   |
| Nombre de Progiciels scolaires installés et opérationnels dans les CDA et dans les bureaux gestionnaires de l'ETFP (PROVED, SOUS PROVED, SECOPE, CDR)   | 0             | 10                | Rapport d'installation des progiciels<br>Rapport de formation des utilisateurs des Progiciels<br>Rapport de fonctionnement des Progiciels | Le progiciel scolaire est opérationnel dans tous les établissements soutenus et la communauté scolaire s'en est appropriée les principes de gouvernance |
| Nombre de CDA obtenant une note de plus de 50% sur leur gouvernance à l'issue des évaluations conjointes  | 0             | 4                 | Rapports de visites des inspecteurs   |   |
| Nombre d'Unités de productions soutenues dans les 5 CDA obtenant une note de + de 50% à l'issue des évaluations conjointes  | 4             | 8                 | <b>Progiciel /Rapports AGR<br/>Microelectronics</b>   |   |
| Appropriation quantitative et qualitative de l'utilisation du progiciel de gestion par le PROVED  | 0             | 3                 | Progiciel   |   |
| <b>OUTPUT 2 : Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants dont une grande proportion des filles</b>   |               |                   |   |   |
| Augmentation du pourcentage des filles inscrites dans les filières appuyées   | 96%           | 110%              | Rapport sur l'inscription des filles  | Conditions d'apprentissage améliorée  |
| Nombre de jeunes garçons et filles bénéficiant de formations de longue durée répondant aux besoins du marché du travail   | 283+30        |                   | Rapports d'inscriptions dans les CDA<br>Rapport des résultats aux examens d'Etat  |   |
| Nombre de jeunes garçons et filles bénéficiant de formations de courte durée répondant aux besoins du marché du travail   | 61            | 200               | Rapports de suivi d'activités produits par l'ATN management scolaire<br>Listes des participants aux formations                            | Les formations courtes sont disponibles dans le milieu  |
| Taux de filles qui bénéficient des formations courtes   | 0             | 30%               | Rapports de suivi d'activités produits par l'ATN management scolaire<br>Listes des participants aux formations                            | Les UEF préparent mieux les apprenants à l'insertion  |

|   |                      |                          |  |   |
|---|----------------------|--------------------------|--|---|
| Nombre de sortants des CDA orientés vers l'insertion professionnelle  | 99                   | 161                      | Rapports de suivi d'activités produits par l'ATN management scolaire<br>Progiciel<br>Rapport des UEF |   |
| <b>Indicateurs</b>  | <b>Baseline 2019</b> | <b>Cible finale 2022</b> | <b>Sources de vérification</b>   | <b>Hypothèses / commentaires</b>  |
| <b>OUTPUT 3: Un dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes et des femmes d'accéder à un emploi décent</b> |                      |                          |  |   |
| Le nombre d'incubés en ce y compris les filles  | 0                    | 200                      | Fiche d'activité   | Les parties prenantes s'approprient le dispositif d'incubation urbain féminin |
| Nombre des jeunes filles et garçons insérés via incubateur urbain   | 0                    | 160                      | Rapport de suivi ISP/ Katacel  |   |
| Nombre de femmes insérées via les services d'accélération des MPME existantes   | 0                    | 40                       | Rapport de suivi ISP/Katacel   | Les jeunes filles et tout public comprennent l'importance de l'incubateur     |
| Nombre des jeunes filles et garçons accompagnés à l'emploi salarié  | 0                    | 20                       | Rapport de suivi ISP/Katacel   |   |
| Le nombre de services financiers et non financiers mis en œuvre dans l'incubateur   | 0                    | 5                        | Formations courtes, leasing, accompagnement, lien avec secteur informel, accélérateur féminin        | Un panel de services d'incubation se mettent progressivement en place         |
| <b>OUTPUT 4: Un pôle de développement agricole est déployé au centre du terroir de Ngandajika.</b>  |                      |                          |  |   |
| Nombre de solutions mis en œuvre suite à l'identification des problèmes des filières, faite avec tous les acteurs du territoire                   | 0                    | 4                        | 2 solutions par an sont mises en œuvre sans aucun appui extérieur.                                   |   |
| Appropriation d'un plan d'action stratégique élaboré de commun accord par les acteurs de Ngandajika   |                      |                          |  |   |
| Nombre de bénéficiaires accompagnés par l'incubateur  | 0                    | 250                      | Progiciel, base de données   |   |
| Nombre d'élèves sortants de l'ITAV et de futurs agriculteurs porteurs de projets installés en auto-emploi   | 0                    | 150                      | Progiciel, base de données   |   |
| Nombre de porteurs de projet installés utilisant un système énergétique durable et déconcentré.   | 0                    | 70%                      | Rapports de suivi des plans de développement   |   |